LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 21 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 21 AOUT 1974

LA SUPER FRANCO-FÊTE BAT SON PLEIN À QUEBEC

S'est-on jamais autant amusé et instruit en francais?

Que faire ce samedi 17 août dans un Québec gâté par un soleil peu avare? Ira-t-on assister aux finales du 100 mètres à l'Université Laval? Montera-t-on dans un des autobus au départ pour accompagner en excursion les musiciens Congolais? Suivra-t-on les radios amateurs de la province dans leurs conférences démonstrations de communication internationale? Ira-t-on ou retournera-t-on voir travailler les artisans, peintres et sculpteurs dans la "Petite Bastille", ancienne prison des Plaines d'Abraham remodelée en "village des arts"? Ou voir les incroyables acrobates ivoiriens? Ou écouter un quintette de jazz, Place de l'hôtel de ville? Ou suivre les efforts des altérophiles, une pièce de théâtre entre cinq, une partie d'échecs qui vient de chez nous ou de Sanoranas, Malgache, la lutte sénégalaise? Ou voir les spectacles nationaux du Sénégal, du Niger et du Mali sur la grande scène extérieure dressée sur les Plaines d'Abraham? Ou se plonger dans un "environnement tactile et audio-visuel"? Ou quoi encore?

Mais qu'importe; quel que soit le choix finalement arrêté après cette gymnastique exigée par la combinaison de ses temps libres et d'un programme chargé, on est certain de s'amuser, de ne pas rester dans son coin, d'avoir toutes les occasions de se donner, d'admirer, de découvrir. Car la "Super Franco-Fête", d'abord le mariage de la difficulté de choisir, du vertige des curiosités incompatibles, et de la plus extraordinaire ambiance communicative, amicale, hospitalière. Réunissant du 13 au 24 août les déléguées de 23 pays entièrement ou partiellement francophones, membres de l'Agence de Coopération Culturel et Technique, le Festival International de la Jeunesse Francophone fera date. D'abord par l'atmosphère extraordinaire qui se dégage d'une rencontre sans aucun complexe entre des traditions aussi différentes que peuvent l'être celles du Laos du Québec et du Burundi. Chaque jour, avec un sommet en fin de semaine, des milliers de gens se croisent de la Place Royale au Centre d'Education Physique et Sportive de Laval, du village des arts au théâtre universitaire, du grand théâtre de la ville aux jardins de la Grande Allée. Curieux les uns des autres, ils s'assoient dans l'herbe et échangent leurs impressions, parfois même leurs adresses lointaines ou proches. Toutes les expressions habituelles de foules sont là, avec beaucoup d'autres plus nouvelles, les costumes les plus inattendus et bigarrés, robes et boubous d'Afrique dominant les regards de leurs couleurs et de leurs plis savants. Les fifres asiatiques, les tatams, les violons québécois, les flûtes, les darboukas arabes, charient une musique acide ou sensuelle, tantôt cristaline tantôt barrissante, ici tenante et là, coulante comme le miel.

Plus de 1,600 jeunes se sont déplacés sous les auspices officiels du Festival pour représenter leur pays. Dès leurs spectacles respectifs terminés, quand ce n'est pas pendant le spectacle même, ils se joignent à toute la jeunesse québécoise qui ne demande pas mieux et font vibrer les murs de la vieille cité dans une sarabande ininterrompue, improvisant des concerts, échangeant des arguments sur la francophonie, buvant force breuvages colorés, et pas tous innocents, jusqu'à faire vibrer les plus vieux ou les moins bien disposés d'un enthousiasme qui semble inépuisable.

Une communauté fondée uniquement sur une langue, acquise pour la plupart des participants par la force de la colonisation, ne peut être exempte d'ambiguité. On s'en était rendu compte dès le premier jour, alors que les premiers ministres Robert Bourassa et Pierre Elliot Trudeau étaient venus inaugurer la super rencontre. Ce mardi là devant le Parlement de la vieille capitale, dans une atmosphère moite, les deux hommes entendirent leurs discours d'entrée ponctués des colibets de quelques centaines de manifestants qui semblaient spontannés.

Pierre Trudeau en devenait acerbe, et même cinglant. Des milliers de québécois et de touristes massés sur la terrasse parlementaire l'entendirent promettre d'autres élections à perdre. Prenant les minoritaires franco-canadiens de l'ouest et des maritimes à témoins d'un pays où, selon lui, "la langue française a partout droit de cité", il accordait ce droit également "aux quelques gueulards dans la foule qui portent leur petite misère (...)".

M. Robert Bourassa sortait également de son texte pour assurer les délégués des quatre continents représentés du "savoir vivre de l'immense majorité des québécois". Puis, c'était au tour du nigérien, Dankoulodo Dan Ducko, sécrétaire général de l'Agence de Coopération, de se faire huer en lançant: "nous ne sommes ni pour l'un ni pour l'autre. Le Québec fait partie d'un gouvernement fédé-

suite à la page 5



Heureux qui comme les Gais Manitobains a fait un long voyage, pour se produire finalement vendredi, samedi et dimanche à Québec dans le cadre du Festival International de la Jeunesse Francophone, devant des publics de près de 2,000 personnes. Partis le 28 juin pour la France, seize danseurs des G.M. accompagnés de leur président Lucien Loiselle ont visité Paris en touristes avant de rejoindre Oloron Ste-Marie pour les Festivals Internationaux des Pyrénées et d'y ravir 8,000 spectateurs. Applaudis sur la route, partout où ils passaient, dès leur origine canadienne connue, ils ont rejoint après maints arrêts et spectacles le Festival du Rouergue à Rodez. Devant les autochtones et les vacanciers ils ont reçu partout un accueil qu'ils disent "chaleureux et sympathique, excellent, hospitalier", avec quelques vins comme carte de visite. Ils se produiront le 19 à Chicoutimi où cinq d'entre eux suivent un stage, et seront de retour à l'aéroport de Winnipeg le 25 août à 18h25.

Qu'est-ce que le Garrison?



Il n'y a pas de rivière Garrison et il n'y a pas non plus de projet de barrage Garrison. Le barrage Garrison, qui est relié au projet actuellement en cours, existe déjà et il est en opération depuis 1956. Il fut construit sur le Missouri créant ainsi le lac Sakakawea.

Ce qui est en construction présentement c'est le canal McClusky. Long de 73 milles, celui-ci prendra l'eau du lac Sakakawea et la déversera dans le réservoir Lonetree en passant à travers une élévation de terrain qui constitue la partie continentale du Dakota du Nord. Le réservoir Lonetree, 20,000 acres, sera mis en chantier aussitôt que le canal McClusky sera terminé.

Plus loin à l'est une série de petits réservoirs et barrages serviront à irriguer la partie est du Dakota du Nord mais les retours d'irrigation (avec les sels, fertilisants et pesticides...) se déverseront finalement dans la rivière Rouge qui remonte jusqu'au Manitoba.

Le canal Velva est celui qui affecte le plus directement les manitobains. Celui-là aussi prendra l'eau du réservoir Lonetree mais il se dirigera vers le nord pour irriguer les terres des environs de la boucle de la rivière Souris. Celle-ci après une boucle en territoire américain, se déverse dans la rivière Assiniboine.

informations p. 3

Le Conseil de la Vie Francaise nous rend visite

Cette année, pour la première fois, c'est au Manitoba que se tiendront les assises annuelles du Conseil de la Vie Française en Amérique. Par le passé, pour des raisons d'ordre financier, ces assises ont presque toujours eu lieu au Québec mais ce n'était sûrement pas la meilleure manière de créer une certaine solidarité entre les différentes communautés francophones du reste du Canada. En 1974, cependant, sous l'insistance des délégués qui voulaient sortir du Québec pour que le Conseil puisse rayonner davantage auprès de groupes francophones minoritaires, c'est ici les 22, 23 et 24 août de cette semaine, à l'International Inn, qu'auront lieu ses assises annuelles. C'était, par la même occasion, une bonne façon de célébrer le centenaire de la ville de Winnipeg. Notons aussi que diverses rencontres avec des associations francophones auront lieu au Centre Culturel.

Il faut remonter assez loin dans le temps pour retrouver les origines du Conseil de la Vie Française. C'est en 1937, lors d'un congrès sur la langue française au Canada, que les délégués avaient décidé de fonder un organisme pour protéger et défendre les droits des francophones à travers le Canada et dont la mission serait "le soutien et la défense des intérêts nationaux des populations de langue française et le maintien des traditions de l'esprit français en Amérique du Nord".

Le Conseil est composé de 50 membres, tous des délégués de diverses associations francophones provinciales, et ce sont eux qui, au cours des assises annuelles, décident de l'orientation du Conseil sous la direction du président M. Florian Carrière et du secrétaire général Mgr Paul-Emile Gosselin. Entre les sessions annuelles c'est le comité exécutif qui prend les décisions et règle les problèmes. C'est évidemment le Québec qui est le plus représenté au Conseil, sa population étant plus nombreuse, et c'est aussi à Québec que se trouve le siège social.

La survie du Conseil est assurée par ses propres fonds, accumulés au cours des années par différentes collectes publiques tenues surtout au Québec, qu'il utilise pour venir en aide aux minorités francophones du Canada. L'organisme a déjà eu beaucoup plus d'influence qu'il n'en a maintenant sur le plan politique mais il se tient toujours à l'affût des mesures législatives concernant la langue française. Son action, le plus souvent, prend la forme de mémoires qu'il envoie aux commissions d'enquête chargées de faire des rapports sur des questions qui affectent la francophonie au Canada.

Le Conseil accorde aussi des bourses qui vont principalement à des organisations ou des associations qui poursuivent les mêmes objectifs que lui. Ces bourses vont rarement à des individus. Par contre, des distinctions honorifiques sont attribuées à des personnes qui ont contribué à la promotion de la langue française de quelque façon que ce soit. Ce sont l'Ordre de la Fidélité Française et la Médaille de la Fidélité Française. C'est une formule pour le moins chevaleresque mais qui a quand même le mérite de plaire aux lauréats. Au Manitoba, Mme Eugène Ragot s'est déjà mérité la Médaille de la Fidélité Française et le Père Antoine Champagne a reçu pour sa part le Prix Champlain qui consiste en une bourse décernée à l'oeuvre littéraire qui a le plus contribué à promouvoir l'esprit français. Le Père Champagne s'est vu accordé le Prix Champlain pour son oeuvre sur l'histoire de la région de la Montagne. D'autres décorations, décernées à des manitobains au cours des années sont allées à Mgr M. Baudoux, au Père Martial Caron, à Mgr Decosse et au Juge Monnin.

Parmi les réalisations du Conseil de la Vie Française en Amérique il faut souligner que la mise sur pied de stations radiophoniques françaises dans l'ouest fut possible grâce à des subventions du Conseil. CKSB par exemple, a reçu à sa fondation près de $225,000 et notre journal, il y a quelques années, a obtenu de l'aide du Conseil lors de jours encore plus sombres financièrement.

LA NOUVELLE ALLURE DE LA CAISSE POPULAIRE

La Caisse Populaire de Saint-Boniface a pris possession de ses nouveaux locaux, au 185 du boul. Provencher, le 22 juillet dernier. L'espace de ses bureaux est deux fois et demie plus grand qu'auparavant et elle a maintenant un aspect très moderne. Le mouvement des Caisses Populaires est assez mal connu au Manitoba et M. Lussier, qui a dessiné les plans de celle-ci, a voulu lui donner un caractère plus défini de façon à ce qu'elle puisse faire concurrence aux autres institutions bancaires.



Un des problèmes majeurs auxquels les constructeurs durent faire face était celui du site. La Caisse, tout le monde le sait, est située juste à côté de la Banque Canadienne, elle est même reliée à elle. Mais tout en respectant la personnalité architecturale de la B.C.N., dont il est le responsable d'ailleurs, M. Lussier a réussi à conférer à la Caisse un cachet particulier.

L'extérieur du bâtiment est visuellement ouvert, c'est-à-dire qu'il permet aux passants de voir ce qui se passe à l'intérieur, qu'il y a de l'activité là-dedans, que c'est une institution qui fonctionne bien, qui est solide. Le métal et le béton créent aussi une permanence qui suggère la force. On a plus l'impression d'avoir à faire à une organisation de "broche à foin".

A l'intérieur, tout a été pensé en fonction de l'atmosphère. Les teintes foncées des tapis et carreaux, le plâtre jeté à la main sur les murs, les plafonds de métal, l'éclairage légèrement diffus, intégré au plafond, tout ça contribue à faire de la nouvelle Caisse Populaire un endroit attrayant, qui a du style.

Parmi les nouveautés signalons qu'il y aura désormais un guichet de nuit, un guichet de piétons et la tenue des comptes sera entièrement faite par un système électronique. Le coût de la construction proprement dite, si l'on excepte le prix du terrain et de l'ameublement, s'élève à $366,000. Le coût global se situe autour d'un demi-million.

Le territoire du Québec

Dans leur collection "Droit et Science politique", les Presses de l'Université Laval viennent de publier un sixième volume: LE TERRITOIRE DU QUEBEC: SIX ETUDES JURIDIQUES par Henri BRUN, 300 pages, $12.

Jusqu'à ces dernières années, le droit relatif au territoire du Québec était pratiquement ignoré, tant dans les universités que par le gouvernement québécois nullement préoccupé par les limites spatiales de ses pouvoirs. Ce n'est qu'à partir de 1960 que l'on se rendit à l'évidence: les problèmes étaient nombreux et l'intégrité du territoire du Québec était sérieusement menacée.

De l'ensemble de recherches qui s'ensuivirent, il se dégage un bon nombre de constatations troublantes: le Labrador, cette partie massive du territoire québécois, serait probablement perdu à jamais pour le Québec; les frontières du Québec sont souvent imprécises et parfois carrément ignorées; certains pouvoirs du gouvernement fédéral canadien sont de nature à empêcher les Québécois d'exercer leurs compétences sur des parties de leur territoire...

C'est de ces importantes questions que traite Henri Brun dans cet ouvrage. Ecrits séparément et à des moments différents, les textes qu'il présente ont le trait commun de toucher directement au territoire du Québec: l'exploitation des gisements sous-marins du golfe Saint-Laurent; le développement de la baie James et les droits des Indiens; la protection des eaux qui coulent sur le territoire du Québec; l'accès de la collectivité aux territoires de chasse et de pêche et les droits privés auxquels il se heurte...

brasse & cuit

par JOËL DELAFOND

A la suite de la dégelée des blocs à l'Assemblée législative du Manitoba, une action concrète portant sur quatre années vient d'être mise sur pied pour les ressouder. Certains vents les avaient amenés à se craqueler au cours des années. Cette action, on le devine, necessite de savants échafaudages qu'on érigera jusqu'au sommet... Sous la surveillance du ministre des travaux publics Russel Dern, car il s'agit bien des blocs de pierre formant cet édifice vieux de 50 ans. Ce programme de rénovation coûtera $250,000. Il s'agit surtout de remplacer le mortier dans les interstices et de remplacer aussi certaines pierres, les plus érodées.

•••

C'est à un coût équivalent que le gouvernement provincial va aider la ville à moderniser son réseau de transports publics. Il ne s'agit point d'utopiques transports d'enthousiasmes, mais le progrès s'en vient. Le premier usage de ce quart de milliard de dollars sera de mettre au point un nouvel abribus prototype pour remplacer les actuelles cages vitrées. Le second sera de concevoir, de construire de plus gros abris pour les principaux croisements de lignes, là où s'effectue la majeure partie des correspondances. Le troisième sera de mettre en place une signalisation nouvelle pour le guidage et le contrôle des bus à certaines intersections. Ed Schreyer s'est déclaré résolument en faveur de transports publics efficaces propres à "combattre la congestion, la dégration des centre-villes, la pollution et le gachis de carburant". De soutenir ce dernier point particulièrement important, il a offert aux municipalités voulant électrifier leurs transports des fonds additionnels. En principe la province paie la moitié du prix des véhicules, des allocations de soutien opérationnel, et des fonds spéciaux d'enquête et de recherche.

•••

Les Caisses Pop', ça marche — et pas seulement celle de Saint-Boniface qui emménagea le 22 juillet dans de nouveaux locaux fonctionnels et agréables boulevard Provencher. Ca marche tant, qu'on se demande pourquoi le gouvernement a voté une loi qui lui laisse le loisir d'ouvrir des branches du trésor, dont les Caisses redoutent une concurrence qu'elles jugeraient déloyale. Les Caisses et "Credit Unions" du Manitoba sont moins nombreuses qu'en '66 (194 au lieu de 256), mais 45 p.c. d'entre elles ont maintenant des actifs dépassant le million (12.5 p.c. en 1966). Dans le même temps les adhésions sont passées de 157,000 et 44 p.c. de la population active à 251,500 et 66 p.c. Celles qui ont plus de 5 millions d'actif sont non plus 16 mais 20. Les prêts personnels croissent moins vite maintenant mais constituent toujours l'essentiel de l'activité. Les dépôts à terme atteignent 298 millions. Enfin, les dépôts à vue (chéquier), bien que passés de 44.2 à 70.4 millions, sont 91.6 p.c. de l'apport total au lieu de 93 p.c. auparavant. Tous ces chiffres de victoire sortent d'une enquête exhaustive menée par le bureau des statistiques du Manitoba, sur l'année 1973. "La plus complète jamais faite", d'après le ministre responsable Len Evans, qui ajoute: "bien que le total des membres au Manitoba par rapport à sa population est sensiblement le même que dans le reste du Canada, il apparaît que les manitobains font un plus grand usage de leurs caisses." Pourquoi, alors, cette décision de monter des branches du trésor jouant largement les mêmes rôles? Peut-être parce que le gouvernement craint des caisses trop puissantes? La réponse à cette question dépend largement du fonctionnement de la "démocratie du crédit" à l'intérieur des caisses elles-mêmes.

GARRISON:

Une question de vie ou de mort... écologique

De tous les problèmes majeurs qui guettent le nouveau ministre de l'environnement, Mme Jeanne Sauvé, celui du projet Garrison (c.f. carte p.1) revêt une importance particulière. Il devra aussi être l'une des principales préoccupations de l'administration du nouveau président Gerald Ford car, dans les mois qui suivront, il sera parvenu au point de non retour. En effet, si les deux pays tardent à conclure une entente en se basant sur des études sérieuses, le projet aura bientôt engloutit trop de millions pour qu'on puisse se permettre de l'arrêter et d'avoir ensuite à répondre d'un gaspillage inutile devant les électeurs du N.D. De terribles pressions politiques seront alors exercées de la part des Etats-Unis pour mener le projet à terme.

Ce projet d'irrigation des terres alarment les spécialistes de l'environnement des deux côtés de la frontière. Au Dakota du Nord, le C.S.N.D. (Le Comité pour la Sauvegarde du Dakota du Nord) soutient qu'il est aberrant d'utiliser 218,000 acres de terres fertiles pour la construction de canaux qui ne serviront qu'à irriguer 250,000 acres. Au Manitoba, le M.A.G. (Manitobains Contre le Garrison) a réalisé des études qui démontrent clairement que le projet en cours risque de polluer la rivière Souris et la rivière Rouge à un degré irrécupérable pour plusieurs années à venir.

HISTORIQUE

C'est en 1947 que commença la construction du barrage Garrison. Les indiens furent expulsés de leurs réserves. En 1956, le projet, qui devait initialement coûté $44 millions, était terminé au coût de $300 millions. 350,000 acres de terres riches furent inondées. En 1962, l'Office de l'Aménagement (les constructeurs du projet) propose au Congrès américain un nouveau projet d'irrigation de 250,000 acres qui devait s'effectuer au coût approximatif de $212 millions et la proportion coût/bénéfices était calculée à 1:2.51. Le projet est approuvé par le Congrès et la mise en chantier a lieu au cours de l'année 1968. La construction du McClusky, canal principal, débute en 1970. Cette même année le Congrès adopte l'Acte de la Politique Nationale sur l'Environnement. D'après cette nouvelle législation, tout projet majeur qui affecte l'environnement doit être accompagné d'un rapport décrivant son effet sur l'environnement. Au Manitoba, le nouveau ministre de l'aménagement du territoire, M. Sidney Green, envoie une lettre à Ottawa qui décrit les effets possibles du projet Garrison sur la rivière Souris.

L'année d'après Ottawa envoie une note diplomatique à Washington leur expliquant la situation au Manitoba. Les Etats-Unis répondent en assurant qu'ils honoreront le Traité sur les Eaux Frontières (signé en 1909) mais que le projet va se poursuivre. Le Congrès, en février 1974, alloue $10 millions à l'Office de l'Aménagement alors que ce dernier avait réclamé $30 millions. Le C.S.N.D. poursuit l'Office devant les tribunaux et tente de démontrer l'insuffisance de leur dernier rapport ainsi que les nombreuses contradictions que recèlent les quatre rapports déjà effectués par l'Office – sur les tués par l'Office – sur les effets possibles du projet Garrison sur l'environnement. Le C.S.N.D. demande l'arrêt des travaux jusqu'à ce qu'un rapport valable soit constitué. Mais on juge que le rapport est suffisamment bien préparé et que si le C.S.N.D. n'a pas d'autres points en litige le projet poursuivra son cours normalement.

CE QUI PERMET D'EVALUER LE RISQUE

Le rapport final de l'Office de l'Aménagement sur les effets possibles du projet Garrison offrent cinq alternatives susceptibles de diminuer ces effets sur l'environnement canadien: 1 – Une dilution des retours d'irrigation par un approvisionnement additionnel en eau provenant du Missouri. 2 – Un traitement des retours d'irrigations ou une livraison d'eau du Missouri au Canada pour des utilisations spéciales. 3 – Une diversion des retours d'irrigation vers le Missouri. 4 – Un développement par étapes des régions contributrices de retour d'irrigation pour permettre de contrôler des effets. 5 – Détourner le service d'irrigation vers des régions proches du bassin du Missouri.

Mais, comme le note Onno Kremers du Agassiz Centre for Water Studies dans une publication spéciale sur le Garrison, "même si ce rapport est supposément final, l'Office de l'Aménagement n'a pas encore indiqué laquelle de ces cinq alternatives il envisageait"... Une autre lacune du rapport réside dans l'absence totale d'études portant sur des facteurs aussi essentiels que la présence de sels, de pesticides, de virus, de bactéries et de fertilisants dans l'eau qui aura servi à irriguer les terres.

M. Onno Kremers, dans le GARRISON DIVERSION REPORT paru au mois de mars 1974, se livre à une critique sévère des cinq alternatives envisagées par l'Office de l'Aménagement. Nous tenterons de résumer ses objections au projet, qui sont aussi celles de plusieurs groupes qui font opposition au projet Garrison.

La première alternative, celle qui suggère une dilution des solides en suspension du retour d'irrigation comporte une augmentation de 50% de la dimension du canal Velva. Cette dilution fera décroître le niveau des solides en suspensions (S.S.) de 1320 mg/1. à 1,000 mg/1. Le niveau de S.S. actuel de la Souris est de 796. Le taux requis pour l'eau potable aux Etats-Unis est de 1,000 mg/1. Ainsi, non seulement l'Office semble trouver parfaitement normal de hausser le niveau de S.S. à 1,000 mg/1. mais il oublie que pendant la période de nettoyage, qui durera 20 ans, le niveau de S.S. sera de 2260 mg/1. L'opération dilution ne fera donc descendre le taux de S.S. qu'à 1846 mg/1. Il n'y a, de plus, aucune raison de croire que les Etats-Unis fourniront tant d'eau.

A propos du traitement des retours d'irrigation, Onno Kremers soutient que l'Office de l'Aménagement, là encore, ne considère le taux de S.S. qu'après la période initiale de nettoyage qui doit durer 20 ans. De plus, même en omettant de considérer le taux réel de S.S., l'Office prévoit un budget annuel de $5.6 millions pour cette entreprise. Il n'y a, là non plus, aucune raison de croire que le Congrès accordera les fonds nécessaires – beaucoup plus que $5.6 millions. Surtout que cette opération, dans le rapport de l'Office, ne tient pas compte des autres polluants tels ceux mentionnés plus haut.

La livraison d'eau au Canada pour utilisation spéciales les apparaît tout aussi saugrenue. Les besoins, sur le Missouri, en approvisionnement d'eau excèdent déjà le flux moyen au barrage Garrison.

Quant aux mesures de diversions des retours d'irrigation vers le bassin du Missouri ou vers le Devils Lake – lieu de villégiature –, il est certain que l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis s'opposera avec vigueur au projet. L'Agence, qui accorde les permis nécessaires à la poursuite des travaux du Garrison, a déjà fait sentir une forte appréhension vis-à-vis le rapport final de l'Office de l'Aménagement.

La quatrième alternative, qui est la plus apte à tenter l'Office, est ce qu'on pourrait nommer l'approche "rusée". En effet, lorsque le canal McClusky, le réservoir Lonetree et le canal Velva seront terminés, l'Office exercera de très fortes pressions pour pouvoir les utiliser, sans tenir compte des connaissances acquises par le programme de contrôle. Chaque pas en avant sera une raison de plus pour justifier l'autre.

La cinquième alternative, qui prévoit le détournement des services d'irrigation vers des régions plus proches du bassin du Missouri, ne résoud aucun problème. La plupart des zones susceptibles d'être irriguées se situent dans les bassins de drainage soit de la rivière Souris ou de la rivière Rouge. Le Canada recevrait les retours d'irrigations de toute façon, avec tout ce que cela comporte.

daniel cadet

La semaine prochaine: Implications économiques et politiques du projet Garrison.

EDITORIAL

Les anglais sont chatouilleux

M. Jones, c'est bien connu, n'apprécie pas la langue de Molière. A Moncton, si nombreux soient-ils, les francophones n'ont qu'à prendre leur pilule. Aussi se scandalise-t-il qu'une loi, même timide, ose chuchoter les droits de la majorité québécoise. M. Hatfield lui, premier ministre du Nouveau-Brunswick, met sérieusement en doute la validité constitutionnelle de la loi 22. Déclarer le français langue officielle déroge à "l'esprit de la confédération", pense-t-il. Il incite même M. Trudeau, dans une lettre qu'il lui a récemment adressée, à traîner la loi devant les tribunaux. Le sénateur Eugène Forsey, un parfait bilingue ce qui lui confère sans doute la plus grande autorité, est un expert des questions constitutionnelles et il en est venu aux mêmes conclusions. La juridiction fédérale, selon lui, garantit à tout Canadien le droit de traiter avec Ottawa soit en français soit en anglais et certaines dispositions de la loi 22, qui oblige l'administration publique du Québec à correspondre en français avec le fédéral, entrent en conflit avec la loi fédérale! Au risque de passer pour un imbécile, j'avoue sincèrement que je ne vois pas où se trouve le conflit.

Ce qui chatouille les anglophones, évidemment, c'est la reconnaissance de l'officialité du français. Mais quelle est la langue officielle du Manitoba? de l'Alberta? de l'Ontario? Ces provinces font-elles preuve d'anticonstitutionalité? Le maire Jones, à cet égard, est singulièrement antifédéraliste lorsqu'il refuse obstinément d'instituer des services municipaux bilingues pour une forte concentration de francophones.

D'après le texte de la loi 22, tout peut se faire en français et en anglais au Québec ou du moins, tout peut être accompagné d'une version anglaise. Même les propriétaires de panneaux-réclames unilingues anglais disposent de cinq ans pour se conformer à la loi et afficher dans les deux langues. De plus, seules des mesures incitatives seront prises pour inviter les compagnies anglophones à franciser leurs cadres. La loi, dans son ensemble, montre une telle politesse à l'égard des anglophones que l'on se demande quel est l'objet de leur courroux. Surtout que selon une étude de Charles Castonguay portant sur le taux d'assimilation il est étrange de constater qu'au Québec, contrairement à partout ailleurs où les choses se passent plus normalement, c'est la minorité qui est en train d'assimiler la majorité!

daniel cadet

lettres

Saint-Boniface, Man.
le 18 août 1974

L'AFFAIRE TACHE N'EST PAS CLASSÉE

L'affaire Taché n'est pas classée comme semblent le faire croire les quotidiens de Winnipeg dans leurs numéros du 15 et du 16 août dernier.

Il nous suffit de proclamer encore plus fort que cette école n'est pas la propropriété de la Commission Scolaire de Saint-Boniface, mais qu'elle est la propriété du public, plus précisément des parents d'élèves qui la fréquentent. Et ces parents sont bien déterminés dans leur attitude.

Ils savent et proclament qu'avec l'Ecole Taché leurs enfants reçoivent l'enseignement en français conformément à leurs aspirations. Et ils savent aussi, et le proclament encore, qu'en intégrant le programme A au programme B, leurs enfants fréquenteront une école bilingue. Or, les écoles bilingues ne sont pas choses rares au Manitoba. Ils font remarquer que l'Ecole Taché est la seule école élémentaire française qui fonctionne au Manitoba.

Et contrairement à ce qu'écrit le Free Press du 16 août 1974, nous n'avons jamais eu l'intention d'attaquer la réputation du personnel ou de la direction de l'Ecole Provencher. Nous voulons tout simplement faire une distinction entre les objectifs et les résultats de deux programmes différents.

Lisons ensemble cet extrait du rapport qu'écrivait M. Olivier Tremblay (voir page 13, Texte final, 19 juin 1973): "L'enseignement du français au Manitoba est déplorable. Il est même alarmant. DANS L'ENSEMBLE, ON ENSEIGNE LE FRANCAIS COMME LANGUE SECONDE. La situation présente ne permet pas de dire qu'on utilise le Français pour former et pour développer l'esprit des enfants ou des étudiants francophones et elle ne permet pas loin de là, de parler d'une éducation française au Manitoba, ou à quelques exceptions près. Dans la situation présente, le bilinguisme au Manitoba semble n'avoir qu'un sens: l'anglais comme langue première, et le Français comme langue seconde. L'autre sens du bilinguisme ne semble pas exister, ou du moins compris, c'est-à-dire: le français comme langue première et l'anglais comme langue seconde."

Monsieur Tremblay fait cependant une exception avec l'Ecole Taché à l'élémentaire et le Collège de St-Boniface au secondaire qui "dispensent un enseignement français dans des écoles exclusivement françaises.

Quoi de plus clair?

Cette situation a été perçue par un nombre croissant des parents, et c'est pourquoi, contrairement à ce qu'affirme la Commission Scolaire de Saint-Boniface le nombre des inscriptions augmente à l'Ecole Taché. Et si, dans la première et deuxième année, il y a actuellement peu d'élèves inscrits, la Commission Scolaire dans sa première alternative n'avait-elle pas suggéré la solution de grouper les élèves dans une même classe, solution qui fut acceptée par les parents lors de la réunion du 20 mars 1974?

Nous n'avons jamais avancé l'idée que le ministère d'éducation avait offert des fonds pour le maintien de l'Ecole Taché. Ce que nous savons, c'est que l'Honorable Ben Hanuschak a déclaré à une délégation de cinq parents le 9 mai 1974, qu'il était prêt à soutenir toute demande d'aide financière que pourrait faire la Commission Scolaire de St-Boniface pour garder l'Ecole Taché ouverte.

La troisième raison que nous présentons pour réclamer la démission de tous les membres élus de la Commission Scolaire de Saint-Boniface se lit ainsi: "En présentant des chiffres faux." Il ne s'agit pas de "chiffres falsifiés" se rapportant à l'inscription des élèves à l'Ecole Taché tel que le rapporte le Free Press (en citant une lettre que nous n'avons pas encore reçue, mais qui nous aurait été écrite par la Commission Scolaire). Il s'agit des chiffres qui accompagnaient les avantages de la 3e alternative, c'est-à-dire: la fermeture de l'Ecole Taché, ce qui aurait permis de réduire le coût d'opération de $100,000.00 par année. Dans la lettre du 26 mars 1974, adressée aux parents ce même montant est réduit de moitié, alors qu'on parle de la fermeture de deux écoles. Mais n'empêche que le coup de masse avait été bien frappé.

Finalement lorsque le Winnipeg Tribune déclare que la Commission Scolaire avait reçu la recommandation du premier comité de parents de fermer l'Ecole Taché, notre curiosité nous pousse à demander à voir ce rapport et la signature qui normalement doit l'accompagner, car au moins quatre membres de ce premier comité ont affirmé qu'il n'y avait jamais été question d'une telle recommandation.

Qu'il soit connu de tous – l'affaire Taché n'est pas classée.

Les parents de l'Ecole Taché

"DO NOT OBSTRUCT AMBULANCE ENTRANCE"

"N'OBSCURER PAS L'ENTRÉ D'AMBULANCE"

Voici la seule affiche bilingue de l'hôpital de Saint-Boniface. Cette erreur flagrante en est-elle une d'insouciance, de mépris ou d'ignorance crasse de l'autre langue officielle du Canada?

Après multes démarches auprès des autorités de l'hôpital pour afficher une nomenclature adéquate bilingue en voici le résultat. Franco-manitobains, que pensez-vous de cet échantillonnage de bilinguisme à notre hôpital communautaire? Hôpital qui fût le premier, français, dans l'ouest canadien et qui est encore le seul de cette importance devant servir une communauté française. Allons-nous par apathie collective, en rester là?

Docteur G. Sabourin
14 août 1974

N.D.L.R.

L'erreur concernant cette affiche est due, selon Marie Jubinville directrice de l'hôpital, à un manque d'attention de la part de l'imprimeur, un unilingue anglais. Cette unique affiche bilingue de l'hôpital, vraiment unique en son genre, sera enlevée le plus tôt possible nous dit la directrice. Toujours selon elle, une décision a déjà été prise afin de remplacer progressivement ces affiches en anglais par d'autres qui elles seront bilingues. Mais l'affichage coûte cher et la direction de l'hôpital voudrait attendre la fin des travaux de construction pour procéder à ces changements. Il nous reste à espérer que les prochaines traductions seront moins "obscures" que celle-ci.

L'ECOLE PROVENCHER

L'école Provencher de St-Boniface, située au 320, avenue de la Cathédrale, est la plus ancienne école de la Division Scolaire de Saint-Boniface. Ce titre, dont elle se glorifie, ne lui confère pas un degré d'ancienneté apte à lui donner un cachet d'infériorité. Bien au contraire, l'école Provencher a toujours suivi le pas du progrès.

Depuis l'érection de l'édifice en 1906 jusqu'en juin 1967, l'école Provencher était la seule école publique dans le quartier nord de Saint-Boniface pour les garçons de la première à la douzième année. Au cours des années, elle a subi des rénovations et des améliorations considérables en fonction des changements multiples de notre système scolaire.

Le départ du secondaire en septembre 1967, pour l'Institut Collégial Louis Riel en fait une école élémentaire pour garçons de la première à la huitième année. Elèves francophones et anglophones la fréquentaient jusqu'en septembre 1971, où tous les élèves d'expression anglaise à tous les niveaux furent transférés à l'école Marion. L'école Provencher est actuellement une école élémentaire pour élèves francophones (garçons et filles) de la Maternelle à la huitième année inclusivement.

Contrairement à ce que certains semblent croire, l'école Provencher n'est plus une école à deux groupes linguistiques. Depuis le départ des élèves anglophones pour l'école Marion, tous les garçons et filles qui fréquentent l'école Provencher actuellement sont des élèves d'expression française. Le personnel enseignant au complet ainsi que les membres du bureau d'administration sont des personnes d'expression française. La langue de communication dans l'école et avec l'extérieur est la langue française.

Puisque l'école n'existe au fond qu'en fonction d'une réalité aussi simple que fondamentale – qui est "l'élève" – on encourage les enseignants à Provencher comme ailleurs, à perfectionner leur formation pro-

suite à la page 12

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
GÉRARD GAGNON, directeur; JOËL DELAFOND, rédacteur; GÉRALD DUBÉ et CLAUDE GAGNÉ, conseillers publicitaires. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à : La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R2H 3B4 – (Téléphone : 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE – Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.
MANDAT DE LA LIBERTE – Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL – Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.
Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe – Enregistrement no 9477.

suite de la page 1

ral. La liberté et l'amitié c'est ce que nous sommes venus chercher ici".

La simple annonce de la fête ne pouvait suffire à enfouir temporairement les problèmes politiques en général ou québécois en particulier. Mais la soudure fut refaite dès le soir avec un spectacle d'ouverture qui a attiré sur les Plaines d'Abraham une foule de plus de 100,000 spectateurs et qu'on oubliera d'autant moins qu'il sera suivi d'un disque. Trois hommes, trois générations: Félix Leclerc, Gilles Vigneault et Robert Charlebois chantaient sur la même scène pour la première et la dernière fois. De l'autre côté du fleuve, alors que les compères clôturaient la soirée en chantant, leurs briquets tendus, allumés, vers le ciel, imités par tous en un nuage de lucioles, on a pu croire que la ville allait s'écrouler dans le délire de la fête et des rappels...

A l'Université laval, qui est le principal centre stratégique, parce que les délégués y sont logés, la fête bat son plein pour ainsi dire 20 heures sur 24. Les sourires, les danses et les mots se croisent dans un charivari inextricable pour les profanes de la spontanéité. Du théâtre au Centre d'Education Physique et du pavillon Pollak où l'on mange, à ses alentours où l'on dort, les sportifs en survêtement succèdent aux tambourinaires malgaches, les mélopées arabes viennent parfumer la salle de projection de la rétrospective du jeune cinéma francophone, la bière et ses hoquets sont noyés dans un feu de concerts prévus ou improvisés. C'est tantôt une jeune libanaise qui danse aux sons des instruments de son pays, tantôt Philippe Gagnon qui semble avoir perdu ses cordes vocales pour mieux gagner celles de son violon, gigues et reels se mélangent aux déhanchés africains avec un bonheur imprédictible. Ici comme ailleurs, le confort est un souci oublié, sans regret apparent. On se repose assis par terre, on joue des coudes dans la foule. Devant le manitobain Raymond Brunet qui sculpte à la hache et à la scie dans des troncs d'arbres à peine ébranchés, une petite fille blonde saute dans les bras d'une championne sénégalaise du lancer de poids. Heureusement l'organisation gigantesque montée par la société d'accueil, formée spécialement six mois auparavant sur un mandat du Québec, du Canada et de l'Agence de Coopération,



semble à toute épreuve.

A peine la circulation automobile paraissait en souffrir un peu dans la vieille ville. Au restaurant des délégués, le personnel a été doublé et peut travailler jusqu'à 12 heures dans la journée. Tous les pavillons universitaires ainsi que ceux des associations de jeunesse de la ville ont été loués et organisés pour l'accueil de l'énorme foule des officiels comme des curieux. 550 journalistes ont été accrédités par un service de presse puissamment organisé, doué de ses communications propres, avec conférences quotidiennes, journal spécial, service de relations publiques et d'aide pratique, conseillers pour l'orientation en ville et tous les services désirables. Aucun spectacle, y compris ceux des troupes nationales, n'a été troublé; à peine quelques spectateurs devaient-ils parfois crier parfois pour réclamer que ceux du devant dégage la vue en s'asseyant. C'est sûrement avec le sourire "en-d'dans" qu'on se souviendra de cette première "Super Fête" Internationale de la francophonie.

— Joël Delafond à Québec

Le drôle de goût du bilinguisme instantané

Je regardais l'autre matin une bande dessinée humoristique dans le journal anglais The Gazette. J'aime les histoires de "Peanuts" et ne les manque point ces jours-ci, après avoir lu les lamentations de la presse au sujet d'un certain "bill" (projet de loi). Voilà ce quoi il s'agissait. Perché sur sa niche, le petit chien écrivait son éternel roman, dans lequel il était question d'un certain amoureux que sa "blonde" Edith refusait d'épouser parce qu'il était trop gros. Un ami lui dit: You can have your cake and Edith too. Ce qui était un jeu de mots, puisqu'on dit en anglais: You can't have your cake and eat it too. Ce qui se traduit en français par: on ne peut avoir son gâteau une fois qu'on l'a mangé. L'humour était dans la similitude des sons entre "Edith" et "eat it". Bon. Je prends un journal français du même jour, et le même Peanuts s'y trouve. On a traduit littéralement, pauvres de nous, ce jeu de mots strictement anglais. Même chien écrivain, même histoire d'Edith et la fameuse phrase se rend par: Tu ne peux pas avoir Edith et le gâteau en même temps. Ce qui ne signifie rien en français. Il fallait trouver autre chose, ce que le traducteur n'a pas su faire.

Vraiment, c'est toujours la même chose. On s'imagine que le bilinguisme signifie: mettre en deux langues une idée, sans plus. En anglais et en français, les façons de dire, les styles, ne sont pas les mêmes. Les traditions, les dictons sont différents, les mots mêmes peuvent être trompeurs.

Cela me rappelle un franco-américain qui disait lorsque quelqu'un éternuait: "Dieu vous blesse". Puisqu'on disait en anglais: God bless you, le verbe "blesser" semblait exact à ce pauvre homme, au lieu de: Dieu vous bénisse. A vrai dire, en français on se tait quand quelqu'un éternue. Cette façon de mêler les deux langues, au détriment de l'une ou de l'autre, me rappelle une autre histoire.

Dans un bureau américain de New York des francophones essayaient de continuer à parler leur langue, tout en travaillant en anglais. Ce qui n'est pas facile. Le bureau était immense et la jeune dactylo, espiègle mutine et peu puritaine, aimait dire à son voisin lorsqu'elle devait aller aux archives, endroit noir et désert: Viens avec moi, j'ai peur de me faire raper dans les filières. A vous de comprendre si vous pouvez, le sens qu'elle donnait à raper.

Le bilinguisme instantané et intégral est, pour l'une et l'autre langue, la destructuration grammaticale et syntaxique, par effet de l'une sur l'autre. Et a plus ou moins longue échéance, on assiste à l'émergence d'une troisième langue, ou plutôt d'un patois. Nous avons beaucoup souffert de ce genre de mélange hybride (joual).

J'entendais l'autre soir un ministre fédéral qui, jadis, parlait très bien le français. Il devait sortir d'une réunion tenue en anglais. Il nous sortit en fait, à la télévision, une de ces phrases à l'anglaise qui était presque incompréhensible.

Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas apprendre une seconde langue, mais seulement lorsqu'on connaît bien sa langue maternelle. J'ai connu un jeune Québécois du Lac Saint-Jean qui, ayant une remarquable connaissance écrite et parlée du français, aussi bien concernant le style que le vocabulaire et l'accent, alla, à vingt ans, travailler en Ontario. Il en revint, quelques années plus tard, bilingue, mais sans que son français en ait souffert. Au contraire, je connais un Montréalais qui, né dans un milieu anglo-français, peu instruit, travaille dans les deux langues. Son "langage" est déplorable, aussi bien en anglais qu'en français. Tout cela revient à dire que le bilinguisme est une arme à deux tranchants: il s'agit de savoir s'en servir.

Louis-Paul BEGUIN

QUOI DE NEUF? DES POMMES DE TERRE ?

Quel délice que ces petites pommes de terre qui nous arrivent à ce temps-ci de l'année! Malheureusement, comme la plupart des autres légumes d'été, elles ne sont pas sur le marché longtemps. Dès la mi-septembre, elles ne sont plus "nouvelles".

Très peu de gens mettent les pommes de terre nouvelles en conserve, mais les Services consultatifs de l'alimentation suggèrent cette méthode comme un excellent moyen de prolonger la dégustation de ces légumes toute l'année.

Pour la mise en conserve, choisir des pommes de terre nouvelles, bien conformées et pas trop mûres, de 1 1/2 à 2 pouces de diamètre. Laver une petite quantité à la fois pour enlever tout le sable. Ne peler que si absolument nécessaire. Mettre les pommes de terre dans un chaudron couvert et recouvrir d'eau bouillante. Amener à ébullition, couvrir et laisser bouillir 5 minutes. Mettre les pommes de terre chaudes dans des bocaux d'une chopine ou d'une pinte, les couvrir de l'eau de cuisson en ayant soin de laisser un pouce d'espace de tête. Ajouter une demie cuillerée à thé de sel par chopine ou une cuillerée à thé par pinte. Fermer les bocaux et stériliser au cuiseur sous pression, 30 minutes pour les chopines et 40 minutes pour les pintes.

Et c'est tout! Les pommes de terre en conserve sont prêtes à agrémenter vos menus jusqu'à l'été prochain. Pour servir, verser le liquide dans un chaudron et ajouter 1/4 c. à thé de sel. Amener à ébullition, ajouter les pommes de terre et bouillir de 3 à 5 minutes.

Quelques feuilles de menthe, une pincée d'herbes séchées ou une feuille de laurier ajoutées à l'eau de cuisson lui donnent une saveur spéciale. Servez les pommes de terre avec du sel, du poivre et beaucoup de beurre. Ou encore, servez des pommes de terre au fromage. Ce plat délicieux se compose de pommes de terre nouvelles garnies de fromage râpé et d'oignon vert haché.

POMMES DE TERRE NOUVELLES AU FROMAGE

1 1/2	livres de pommes (6 moyennes)
2	c. à table de beurre fondu
1/4	tasse d'oignon vert haché
1/2	tasse de fromage râpé
1/8	c. à thé de paprika
	Pincée de sel
	Pincée de poivre

Brosser les pommes de terre. Cuire dans l'eau bouillante salée jusqu'à tendreté (20 à 30 minutes). Egoutter. Placer dans un plat à four. Verser le beurre fondu sur les pommes de terre. Garnir de l'oignon vert et du fromage râpé. Griller 2 minutes. Saupoudrer de paprika, de sel et de poivre. 6 portions.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

st-jean



Le Lieutenant-colonel S. Ash, Officier commandant à la base des Forces Canadiennes à Beauséjour, félicite le Sergent Norbert Bellemare, C.D., fils de M. et Mme Pierre Bellemare de St-Jean-Baptiste, qui vient d'être promu au grade de Sergent. Le Sergent Bellemare s'enrôla dans l'Aviation Royale Canadienne en octobre 1955 et servit à St-Jean, Québec, Moose Jaw, Saskatchewan; Aylmer, Ontario; MacDonald, Manitoba; Saskatoon, Saskatchewan; Goose Bay, Labrador; Winnipeg, Manitoba; Metz, France; Alert, Territoires du Nord-Ouest et North Bay, Ontario.

aubigny

Le 11 août étant le dernier dimanche que l'abbé P.-E. Boisjoli célébrait la sainte messe comme curé d'Aubigny. Les paroissiens ne voulaient pas laisser passer ce jour sans témoigner leur reconnaissance à leur pasteur. Quand vint le moment de l'offertoire alors que les offrandes étaient portées à l'autel comme à l'ordinaire, il y eut en plus deux jeunes filles, Edith St-Hilaire et Rita Chartier qui s'avancèrent et allèrent déposer sur l'autel un bouquet dont les fleurs étaient faites de billets de cinq dollars et un cadeau qui contenait un album de portraits de l'église, presbytère et autres bâtisses du village ainsi que des photos données par chaque famille pour rappeler certains événements ou souvenirs de la vie paroissiale.

Durant ce temps, la chorale exécuta un chant dont les mots avaient été changés pour convenir à cette circonstance.

Après la messe une grande partie des familles de la paroisse se réunirent à la salle paroissiale pour partager un repas genre piquenique et ainsi se rapprocher une dernière fois de leur curé. Dès qu'il nous avait annoncé son départ, l'abbé Boisjoli avait demandé qu'on ne lui fasse aucune fête grandiose car il voulait partir dans le silence comme il était arrivé il y a quatre ans.

Afin de se conformer à son désir les paroissiens choisirent ce genre de rencontre très amicale et l'adresse qu'il ne voulait pas entendre lire était contenue aux premières pages de l'album souvenir qui lui fut offert.

L'abbé Boisjoli se dit très heureux du bon souvenir qu'il gardera d'Aubigny puis il déclara que la somme d'argent qui lui avait été présentée serait expédiée à Mgr Cousineau pour ses missions d'Haiti.

st-lazare

Le Père Comeault est de retour de son voyage en Europe. Il visita 7 pays et il nous dit qu'il a fait un très beau voyage et que ce fut une expérience des plus enrichissantes. Il nous faisait part de certaines de ses expériences lors de la dernière réunion des Chevaliers de Colomb. Nous espérons qu'au cours des prochains mois, il nous en dira davantage.

Nous sommes heureux de vous apprendre que Soeur Gertrude est aussi de retour de l'Europe. Elle suivait des cours en France et elle eut l'occasion de visiter beaucoup de choses. Nous espérons qu'elle pourra aussi nous faire part de ses expériences.

Avec le retour de Soeur Gertrude, ça commence à bouger au couvent. C'est donc dire que les vacances achèvent et que ce sera bientôt le temps de retourner en classe. Nous sommes heureux de les accueillir à nouveau dans la paroisse et nous espérons qu'elles ont passé de belles vacances.

Disons en passant, que les Soeurs de la Présentation de Marie sont au service de la communauté depuis 1928, environ. St-Lazare est une des paroisses fortunées d'avoir encore des religieuses. Ne l'oublions pas.

Depuis notre dernière chronique les récoltes sont passées de bonnes et très bonnes à bonnes et médiocres dû à la chaleur intense de la dernière semaine de juillet et la première semaine d'août. Grâce aux pluies de cette semaine, il semble y avoir amélioration. Il est à espérer que les gelées tarderont à venir. Il y a des agriculteurs de la région qui ont déjà coupé de l'avoine et de l'orge.

La semaine dernière, j'ai vu, à deux reprises des corneilles qui commençaient à se grouper en volier. Serait-ce une indice que ce sera un automne prématuré?

Armand Guenette

N.B.--Nous attendons toujours des articles, nouvelles, comptes rendus, etc. Qui sera le premier?

transcona

L'abbé F. DESJARDINS, curé de l'Assomption fut nommé 8e curé de la paroisse "Notre-Dame-de-l'Assomption" au début d'août. Il remplace M. l'abbé Henri Perron qui, après trois ans de service à la paroisse et en même temps procureur diocésain, continuera au poste de procureur et sera desservant dominicale à Arondale.

L'abbé Desjardins est natif du Nouveau-Brunswick, fit ses études secondaires dans la belle province, et vint au Manitoba pour ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre le 2 juillet 1960.

Depuis il fut successivement secrétaire à l'archevêché, vicaire à St-Pierre et à la Cathédrale; directeur au Petit Séminaire de St-Boniface pendant six ans. Il détient un baccalauréat en théologie de l'Université de Montréal et une maîtrise en pastorale de l'Université Laval.

De la part des paroissiens de l'Assomption, merci sincère à l'abbé Perron et bienvenue à l'abbé Desjardins. L'heure des messes du dimanche présentement est comme suit: 8h30 messe lue en français; 10h30 messe chantée en français; 12h messe lue en anglais.

ste-agathe

J'aimerais rappeler aux paroisses environnantes qu'il y aura un pique-nique, organisé par les paroissiens au "Camille Park" sur le chemin 200, le dimanche 25 août. Il y aura plusieurs équipes de balle au camp, fer à cheval, etc. Un déjeuner sera servi de 9h30 a.m. à midi. Il comprendra de bonnes crêpes canadiennes, du bacon et des saucisses. Il y aura aussi loterie d'une tondeuse à gazon genre tracteur.

Félicitations à M. et Mme Paul Fenez (née Michelle Brisson) à l'occasion de la naissance de leur 1er enfant, une fille, le 14 juin. Elle fut baptisée le 11 août dans l'église du Précieux-Sang et portera le nom de Nathalie. Mlle Marie Fenez et M. Norman Brisson, tante et oncle de l'enfant, furent marraine et parrain. Ceci est une heureuse occasion pour MM. et Mmes Albert Brisson et Adolphe Lemoine, grands-parents pour la première fois.

Prompt rétablissement à Mme Anne Dorge et Gabrielle Phaneuf, patientes à l'hôpital Victoria, ainsi qu'à M. Adolphe Lemoine de retour de l'hôpital de Morris.

M. et Mme Marius Lemoine et leur famille partirent en auto, le 12 août, pour des vacances à Edmonton. Ils espèrent être de retour le 23 août.

M. et Mme Roland Gagnon sont partis le 12 août pour Pickle Crow, Ont., pour y visiter leur fils Paul et un ami, Adrien Lemoine, qui travaille sur la construction.

M. et Mme Arthur Fenez de St-Lazare ont profité d'une semaine de vacances pour visiter leur parenté à Ste-Agathe.

M. Albert Péloquin et son fils Maurice et sa famille sont allés à Thunder Bay pour une semaine de vacances.

Mme Rose Girouard, Angéline Brémaud, Blanche Brémaud et Mlle M.-Marthe Joyal sont revenues très enchantées d'un voyage organisé par M. Parenty. Elles sont parties le 4 juillet et sont revenues le 1er août. Elle visitèrent Amsterdam, Holland, Bruxelles, Paris, Le Palais de Versailles, la Cathédrale Notre-Dame-de-Paris, la Tour Eiffel, Nice, Cannes, Monaco, Milan, Venise, Florence, la Tour de Pise, Genève, Strasbourg.

Vous êtes cordialement invités à célébrer le

100e ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE

des Soeurs
des Saints Noms de Jésus et de Marie
au Manitoba
et la

FONDATION
DE L'ACADÉMIE SAINTE-MARIE

à Winnipeg
le dimanche 25 août 1974
Célébration eucharistique
à la Cathédrale-Basilique de Saint-Boniface
à 14h15
suivie d'une réception à l'Académie Sainte-Marie
550 Wellington Crescent.

SFM vous La informe

BONNE NOUVELLE POUR LES MANITOBAINS!

Pauline Julien, chanteuse canadienne de grande renommée, donnera un concert au Manitoba le 11 septembre prochain, au Centre Culturel Franco-Manitobain. Ce concert, organisé conjointement par le Centre Culturel Franco-Manitobain et la Société Franco-Manitobaine, saura divertir les nombreux admirateurs de Madame Julien. Plus de détails en ce qui concerne la vente des billets vous seront donnés sous peu.

UNE GARDERIE FRANÇAISE: UN PROJET QUI SE RÉALISERA

Si l'on regarde le nombre de personnes qui ont mentionné qu'elles veulent envoyer leurs enfants à une garderie française, soit tous les jours ou seulement à temps partiel, on penserait vraiment que ce n'est pas un besoin à St-Boniface.

C'est vrai de dire que tous les détails ne sont pas encore réglés pour le nouveau programme sur les garderies du Ministère de la Santé et Développement Social. Ceci nous empêche donc de répondre aux questions et de définir le local, le programme, la cotisation. . .

Cependant, si une garderie française est vraiment nécessaire à St-Boniface, il faudra que les gens intéressés se fassent connaître un peu plus qu'ils l'ont fait jusqu'à date.

Donc, si la garderie, ça vous intéresse, s.v.p. avertissez-nous immédiatement à la SFM, en composant 233-4915. On compte sur vous! !

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE MÉTIER, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ____________________
Adresse ____________________
Tél.: ____________________
Nom de l'entreprise ____________________
Genre d'entreprise ____________________
Adresse ____________________
Tél.: ____________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)

ANNIVERSAIRES
des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Guy Delaquis, Saint-Boniface	du 23 août
M. l'abbé Gérard M. Levesque, Richer	du 24 août
M. Roland Trudeau, Saint-Boniface	du 24 août
M. Gérald Dubé, Saint-Boniface,	du 27 août
M. Pierre G. Pelletier, Saint-Boniface	du 27 août
M. Gérard Cournoyer, Lorette	du 28 août
M. Adrien Gagnon, St-Pierre	du 30 août
M. Laurent Allard, St-Norbert	du 30 août
M. Roger Sabourin, St-Vital	du 31 août

L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé — 422-5722
Alma Perreault — 422-8868
Claire Noël — 422-5576

M. et Mme JOSEPH FIOLA FÊTENT 35 ANS DE MARIAGE

M. et Mme Joseph Fiola (née Madeleine Ledet) de Ste-Geneviève, ont célébré leur trente-cinquième anniversaire de mariage le 29 juin dans la demeure de M. et Mme Ferdinand Lansard (née Marie-Paule Fiola) de Ste-Anne.

Depuis leur mariage, le 29 juin 1939, M. et Mme Fiola ont demeuré sur une ferme laitière à Ste-Geneviève. Ils ont élevé onze enfants, dont six filles et cinq garçons. Cinq de leurs enfants sont mariés, et trois sont encore d'âge scolaire. Ils ont maintenant onze petits-enfants.

Au début de la veillée, un des petits enfants présenta, au nom de tous, un bouquet de fleurs à sa grand-mère. On lui présenta ensuite une bague, sur laquelle le étaient incrustées, treize pierres de naissance. A M. Fiola, on offrit deux goblets d'argent. Sur l'un de ces goblets on avait fait graver "JOSEPH et MADELEINE" et sur l'autre, le chiffre "35" et la date de leur mariage.

Ensuite, un de leurs fils lut une adresse appropriée et bien méritée. Puis on procéda à partager un superbe souper, et une veillée dont les 32 personnes présentes garderont les précieux souvenirs.

Nous espérons que l'avenir garde encore bien des années de bonheur auprès de leurs enfants et petits enfants, pour M. et Mme Joseph Fiola, en leur offrant nos félicitations à l'occasion de cet anniversaire.

Yvonne Lagassé

Mlle Elaine Lavack, fille de Feu Walter et Berthe Lavack est présentement employée à l'hôpital de Ste-Anne comme technicienne au laboratoire. Après avoir terminé sa 12 e année d'école secondaire à Ste-Anne elle a continué ses études au Red River Community College pour un an puis une année en plus à l'hôpital de St-Boniface d'où elle a gradué le 21 juin dernier. Félicitations Elaine!

VISITEURS DE LA C.-B.

ROGER CHAMPAGNE de Vancouver est venu avec sa femme et ses enfants pour passer ses vacances avec sa mère, Mme Jeanne Champagne, et visiter ses frères et soeurs qui résident à Ste-Anne et à quelques autres endroits au Manitoba.

Mme Champagne me dit que Roger a un talent naturel pour la musique et que ses enfants, ont hérité de ce talent. Garry, de 12 ans a déjà terminé 7 années de leçons de musique et joue très bien la guitare, et sa soeur, Doris de 11 ans chante, et joue l'accordéon avec le groupe "Chante Clair", Audrey la plus jeune n'a que 7 ans. Le temps a certainement passé bien vite pour eux, ainsi que pour Mme Champagne.

Nous souhaitons que ces voyageurs se rendent sans encombre à leur destination. Nous espérons que nous aurons encore le plaisir de les recevoir à Ste-Anne.

Norman Finnigan et son épouse, (née Bibianne Lacerte), sont aussi venus de Vancouver pour revoir Madame Franciza Finnigan (mère de Norman) et visiter un peu les amis et autre parenté à Ste-Anne.

Ils ont ouvert la maison sur le lot de rivière numéro 16, où Mme Finnigan a vécu presque toute sa vie. Mme Finnigan y a passé cinq jours avec eux. Le père Arthur Lacerte, O.M.I., frère de Bibianne est venu passer un après-midi avec eux.

"Comme il fait bon de revoir notre "chez-nous", disait-elle, "tout était tel que je l'avais laissé. J'aurais aimé y passer tout l'été mais cinq jours, c'est mieux que rien quand même."

Nous souhaitons un heureux voyage de retour à M. et Mme Finnigan, et à l'aieule qui demeure à la Villa Youville, nous souhaitons de pouvoir jouir encore de telles visites à son "CHEZ-NOUS".

Yvonne Lagassé

* * * *

LE CLUB 200

La COMMISSION des LOISIRS commence une troisième perception pour prélever des fonds monétaires, afin de défrayer les dépenses pour la glace artificielle pour la saison des sports d'hiver, (hockey et curling). Puisque le succès a couronné l'effort du "CLUB 200" pour deux saisons, les organisateurs sont encouragés à faire une troisième perception.

Ceux qui veulent devenir membre du "CLUB" consentent à contribuer la somme de $50.00 pour la saison. On peut payer la somme d'un seul payement au début de la saison, ou par versements de $13.00, payable aux dates suivantes: le 2 septembre 1974; le 2 décembre 1974; le 3 mars 1975 et le 2 juin 1975. Dès que 200 membres ont consenti à payer la somme requise, le "CLUB" est complet, et ceux qui voudraient faire partie de ce "CLUB" doivent attendre que l'un des membres quitte le Club, pour y entrer.

Il faut savoir que chaque membre a droit à 46 tirages de $50.00 qui ont lieu chaque mercredi, pour 52 semaines consécutives. Ils ont aussi droit à 6 tirages de $500.00 qui ont lieu à toutes les 9 semaines. Le premier tirage aura lieu le 4 septembre 1974, donc hâtez-vous de vous procurer votre carte de membre.

Vous pouvez faire votre demande auprès de "la COMMISSION des LOISIRS". Les billets sont en vente au bureau du conseil du Village Ste-Anne, ainsi qu'à la Banque de Montréal.

Décès

TOM WALKER de, Midlands Garden, Bronxville, New York est décédé, vendredi, le 9 août, à sa demeure à l'âge de 70 ans. M. Walker était associé à son frère, W. G. Walker, lorsqu'ils ont bâti la digue qui empêche l'eau du lac "Riviera" de s'écouler, en 1958 et 1959.

Ce lac ainsi créé fut ouvert officiellement au public en juin 1959.

Nos sympathies à M. W. G. Walker à l'occasion de ce décès.



COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906

60e ANNIVERSAIRE AU MANOIR

C'est au manoir à Saint-Pierre que se réunissaient les enfants de M. et Mme Joseph Larivière le samedi 10 août pour fêter le soixantième anniversaire de mariage de leurs parents. La réunion des enfants a eu lieu samedi, plutôt que le 27 octobre, afin d'accommoder les enfants qui sont dispersés à travers le Canada et un aux Etats-Unis.

La soirée fut précédée d'une messe qui fut célébrée par l'abbé Lionel Bouvier, curé de la paroisse de St-Pierre. Quarante-six parents, enfants et petits-enfants eurent l'honneur d'y assister. Elle fut suivie d'un repas qu'ils ont agréablement dégusté. Puis vint la musique dont les joueurs de violon furent nul autre que le père et sa fille. On eu beaucoup de plaisir, et vers 10h30 on crut bon de se laisser; ce qui permit à M. et Mme Joseph Larivière de se reposer. On doit admettre qu'après 60 ans de dévouement et de travail ce fut un repos bien mérité.

M. Joseph Larivière, le 14e d'une famille de 14 enfants, est toujours demeuré à St-Pierre, 3 1/2 milles au sud sur le chemin 59. M. et Mme Larivière eurent 13 enfants dont 11 sont encore vivants.

M. Larivière fut pendant 30 ans commissaire d'école, tandis que son épouse Emélia fut secrétaire à la Fromagerie Jolys de 1936-1948, tant que la fromagerie a duré.

Mme Larivière se souvient encore du temps où il fallait cacher les livres français avant l'arrivée d'un inspecteur d'école. Elle enseigna pendant deux ans; un an à St-Pierre Nord et un an à St-Pierre Sud. C'est là où elle a rencontré Joseph Larivière qui fut le charme de sa vie.

Après avoir élevé leur famille, M. et Mme Larivière se sont payé le luxe des voyages. Leurs enfants demeurent un peu partout au pays. On en trouve à Vancouver, Hull, Montréal, Saint-Boniface, Edmonton, Saint-Jean-Baptiste, en Ontario et même un à Los Angeles.

Aujourd'hui, M. et Mme Joseph Larivière demeurent au Manoir de St-Pierre et ils aiment bien ça. C'est très commode; tout étant à la portée de la main. Ils sont les seuls de la famille qui demeurent à St-Pierre.

C'est une bénédiction de Dieu de vivre heureux ensemble pendant soixante ans. Nous souhaitons à M. et Mme Joseph Larivière joie et paix. Félicitations.



Famille de Joseph Larivière - Assis de gauche à droite, Armande Larivière, M. et Mme Joseph Larivière et Yvette Shumacher. Debout de gauche à droite, Lévis Larivière, Arthur Larivière, Yvonne Larivière, Thérèse Sabourin, Hélène Champagne, Annette Larivière (religieuse), Irène Lamoureux, Lionel Larivière et Corinne Dedieu.



Quatre générations — M. et Mme Joseph Larivière, Mme Irène Lamoureux, Mme George Boertzen et Brigitte.

Comité Culturel

Encouragés par le Ministère des Affaires Culturelles de la Province du Manitoba et grâce à une subvention du Secrétariat d'Etat, nous aurons à Gimli, du 16 au 25 août, deux représentantes pour y suivre des cours. Mmes Alice Pineau et Paulette Gosselin assisteront à ces journées d'étude et pourront par la suite servir de guides au Comité local.

Au Québec, du 11 au 20 août, le Comité a délégué Gisèle Hébert, étudiante au secondaire, comme représentante au colloque du Conseil Interprovincial de la Diffusion de la Culture (C.I.D.C.). Très active et intéressée depuis sa nomination au comité culturel, Gisèle saura bien nous représenter. Sa franchise et son esprit clairvoyant donneront à nos activités un air de jeunesse plus intéressant. Gisèle est la fille de M. et Mme Wilfrid Hébert.

INFORMATIONS

Ceux et celles qui habitent le Repos Jolys, appelé aussi "Care Home" NE SONT PAS DES PATIENTS, tel que publié dans le journal du 24 juillet, mais bel et bien DES RESIDENTS. Nos excuses aux personnes nommées et bonne chance au personnel.

ENTRE NOUS

Que réserve l'avenir pour Estelle Gauthier?

"J'ai eu plus que de la chance nous confie cette jeune résidente de St-Boniface. Mes aspirations sont comblées, et mon travail y ajoute la satisfaction."

L'amour des animaux ne suffisait pas. Les conseils d'un vétérinaire changent le monde d'Estelle Gauthier. Les portes s'ouvrent sur une carrière pleine de défis.

A peine 3 ans après avoir terminé sa 12e année, elle est assignée à la préparation du programme complet des expériences en laboratoire des étudiants de la 3e année d'agriculture à l'Université du Manitoba. Et comme technicienne en physiologie, au département de la science animale, sa tâche consiste à conseiller, et assister les projets de recherche qui nécessite de l'aide académique, tout en ayant l'autorité d'opérer l'équipement très "sophistiquéçç servant à l'analyse des échantillons. Cet appareil "Auto Analyser" de ($21,000.00) détaille les informations nécessaire du sang, de l'urine, ou de parties intestinales selon le cas. Pour ne donner qu'un exemple: Elle est présentement à aider un étudiant qui travaille sur la thèse de boctorat, qui porte sur l'étude du système de la filtration glomérule (le passage de l'eau dans les reins) chez les dindes. Ces genres d'analyses requièrent l'usage de matériel radioactif.

Dans l'ensemble, Estelle préfère les expériences, aux travaux de laboratoire. "Cela devient plus personnel, on n'a pas l'impression de travailler avec des numéros" dit-elle. Sa formation professionnelle lui dicte d'ajouter. "Mais dans la science, tout a beaucoup d'importance et le plus minime ne peut-être négligé."

Le Centre de la Science Animale est la branche zoologique de la faculté d'agriculture. C'est un centre de recherche et d'enseignement. Il a été fondé, grâce à plusieurs comités nationaux de recherches et à des dons monétaires privés et publics.

PLUS QUE DE LA CHANCE!

2,500 heures de biologie technique! Cette jolie brunette d'à peine 20 ans nous confie: "Je voulais devenir vétérinaire, mais je n'avais pas le temps ou l'argent." "Les conseils que m'a donné un vétérinaire de suivre les cours au "Red River" m'ont bien profités." Elle a gradué en juin 1973, pour obtenir 2 semaines plus tard le poste qu'elle occupe présentement à l'Université.

L'avenir malgré toute la satisfaction du présent, apportera plus de bonheur à Estelle Gauthier, si sa carrière se poursuit à la campagne. "J'ai grandi sur une ferme, je veux y retourner; la formation académique que j'ai reçue, mes études, en microbiologie, parasitologie seront sûrement à mon avantage en travaux de laboratoire vétérinaire.

A Estelle Gauthier, Bonne Chance et Succès!

Giselle Swystun

Estelle GAUTHIER

Vous avez le dernier mot

Nous avons reçu plusieurs demandes de renseignements sur le traitement et les soins de l'épiderme. S'il y a des personnes pouvant nous renseigner nous les invitons à le faire par l'entremise de notre page.

Nous aimerions connaître en toute franchise les bienfaits et désavantages des produits commerciaux, qui coûtent si cher et parfois donnent des résultats douteux.

Quel est le secret de celles qui paraissent si jeunes?

* * * *

Notre sympathique Lucille Wilshire, directrice des "Loisirs Chez-Nous" nous accueillera bientôt au Centre Culturel. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses nouvelles fonctions, d'ici à ce que nous allions la visiter et faire une jasette en prenant un café.

* * * *

Nous avons eu le plaisir de rencontrer le nouveau rédacteur du journal Daniel Cadet. Il nous invite chaleureusement à lui apporter tous nos articles pour la page: "ENTRE-NOUS". Invitation spéciale aux jeunes filles! Hum!

Bonne semaine.

G.S.

LA MISE EN CONSERVE

La mise en conserve, c'est la façon idéale de capturer toute la beauté, la fraîcheur et la saveur des fruits et des légumes frais. N'importe qui peut adopter ce mode d'entreposage qui ne requiert qu'un outillage sommaire et quelques connaissances. Les Services consultatifs de l'alimentation d'Agriculture Canada vous rappelent les conditions essentielles pour vous assurer une mise en conserve sans problème.

– Il existe deux méthodes de mise en conserve, le procédé à froid et le procédé à chaud. Le procédé à froid est tout désigné pour la mise en conserve des fruits et des tomates. Selon cette méthode les fruits crus préparés sont placés dans les pots, à l'état froid et complètement recouverts de sirop chaud. Dans les cas des tomates, elles sont recouvertes de jus de tomates chaud.

– Tous les légumes doivent être mis en conserve selon le procédé à chaud. Partiellement cuits à l'eau, ils sont placés à l'état chaud dans les contenants et recouverts de l'eau de cuisson ou d'eau fraîche bouillante. La pré-cuisson permet une pénétration plus rapide de la chaleur durant la mise en conserve.

– Utiliser des contenants qui ferment hermétiquement afin d'empêcher les organismes nuisibles de s'y introduire après la stérilisation.

– Laisser un pouce d'espace de tête entre le liquide et le bord du contenant. Cet espace empêche le liquide de fuir durant la mise en conserve.

– Un bain d'eau bouillante suffit pour les fruits et les tomates à cause de leur degré d'acidité. Pour cette méthode, il faut une grande marmite assez profonde pour que les contenants soient recouverts de deux pouces d'eau au moins.

– Parce qu'ils sont des produits non acides, les légumes doivent être stérélisés dans un cuiseur sous pression. De cette façon, on peut porter les produits à une température plus élevée que le bain d'eau bouillante. Cette haute température détruit les bactéries nuisibles qui pourraient résister à la température d'ébullition dans les produits non acides. Quand vous vous servez du cuiseur sous pression, suivez attentivement les instructions du manufacturier.

– Ne remplissez pas plus de récipients à la fois que votre cuiseur sous pression ou bain d'eau bouillante n'en peut contenir. Les conserves peuvent s'avarier si trop de temps s'écoule entre le remplissage des contenants et la stérélisation.

– Stéréliser les aliments à la température recommandée et pendant toute la durée recommandée.

– Pour un maximum de qualité, utiliser les aliments mis en conserve à la maison au cours de l'année qui en suit la préparation.

Pour plus de renseignements au sujet de la mise en conserve des fruits et des légumes, adressez-vous à votre ministère provincial de l'agriculture ou écrivez-nous aux Services consultatifs de l'alimentation, Agriculture Canada, Ottawa.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les taures de plus de 800 lbs, se vendaient 1$ plus cher. Celles plus légères augmentaient de 2$ du 100 lbs. Les boeufs de catégorie A 1-2 étaient fortement dépréciés. Le prix des vaches montait de 1$, celui des taureaux restait stable. Très peu de demande pour les animaux d'élevage, leur prix baissant de 1 à 6$.

LES PRIX ONT DONC CLOTURÉ

Boeufs cat. A 1-2, de 52 à 54$, des prix au milieu de la semaine allant jusqu'à 56$60. Les taures de moins de 800 lbs, 40 à 45$ et de plus de 800 lbs, 45 à 47$, allant jusqu'à 48$90. Vaches D 1-2 26 à 28$ allant jusqu'à 29$25. Taureaux bons 32 à 33$ des prix allant jusqu'à 34$. Le prix du porc variait de 53$50 à 55$25 clôturant à 53$55.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

En résumé: Le prix des animaux de boucherie variait de stable à 2$ à la hausse. Les animaux pour l'engraissement de 800 à 900 lbs se vendaient 1$ plus cher. Tous les autres animaux d'élevage restaient à prix stables et légèrement à la baisse dans les catégories les plus légères. Les boeufs de qualité A 1-2 de 1050 à 1150 lbs étaient à peine assez nombreux pour établir le marché. Les boeufs de moins de 1,000 lbs se vendaient 2$ à la baisse au début de la semaine pour ensuite regagner cette perte avec des prix légèrement à la hausse. Les taures de plus de 800 lbs étaient en demande avec des prix de 1$ à la hausse mais celles plus légères restaient à prix stables. Les vaches se sont vendues à prix stables et même légèrement à la hausse. Les taureaux se sont vendus de 50 sous à 1$ à la hausse. Le prix du porc a varié de 49$25 à 50$55 clôturant à 50$30. Les agneaux se vendaient de 2 à 4$ à la hausse.

REÇU CETTE SEMAINE

4,400 animaux de boucherie, chiffre égal à l'an dernier. 500 veaux comparativement à 950 l'année précédente. 17,400 porcs contre 13,000 ainsi que 400 agneaux et moutons contre 200 à cette date l'an dernier. 890 porcs ont été exportés. 1,325 animaux d'élevage ont été vendus et répartis comme suit: 45 exportés aux USA, 120 en Alberta, 620 au Manitoba, 475 en Ontario et 65 aux Maritimes.

L'AGRICULTURE OCCUPERA-T-ELLE LA PLACE QUI LUI REVIENT?

A travers le globe, nombre de gens s'inquiètent à la pensée que nous ne parviendrons pas à nous nourrir à cause de l'explosion démographique.

Cependant, les agriculteurs savent par expérience que les belles perspectives d'aujourd'hui peuvent se transformer en désastre le lendemain, car la démarcation est très mince entre une faible pénurie et un début de surproduction. Dès cette fragile limite franchie, les prix agricoles dégringolent. Il n'y a pas de clause indexant le revenu de nos agriculteurs sur le coût de la vie.

Aux yeux des économistes, ces fluctuations de la production, du marché et des prix ne sont que des dents de scie sur un graphique. Cependant pour les agriculteurs, elles marquent une vie entière et pour des millions de gens c'est la vie même.

Prenons un peu de recul et voyons le problème tel qu'il se pose aujourd'hui: d'un côté une population en expansion et de l'autre des ressources limitées. L'accroissement de la population n'a jamais été si rapide; ce phénomène est le plus prononcé dans les pays aux ressources alimentaires insuffisantes, non au Canada et aux Etats-Unis où elles sont abondantes. De plus, nous disposons des ressources nécessaires à la production d'aliments: le sol, l'eau, le soleil et, dans l'agriculture d'aujourd'hui, il faut ajouter la technologie, le matériel agricole et l'énergie sous forme de pétrole et de gaz naturel.

Cependant, il y a aussi un autre facteur primordial qu'on oublie trop souvent, c'est le transport et la commercialisation. Voilà aujourd'hui la source de nos difficultés.

Examinons maintenant la situation de plus près. Nous avons d'une part l'expansion démographique, mais les chiffres des spécialistes ne concordent pas. Il nous suffit de comprendre que tous ces chiffres représentent un accroissement extraordinaire du nombre de bouches à nourrir et de la demande en aliments. Il faudra pourtant que cette tendance prenne fin un jour et que la population mondiale se stabilise. Malheureusement, il est peu probable que l'homme parvienne à ce résultat de lui-même par la planification.

Cependant, même si l'humanité réussissait d'elle-même à limiter son expansion, il n'en reste pas moins que nous devrions intensifier la production alimentaire de façon colossale d'ici à la fin du siècle. En chiffres ronds, le défi est de tripler notre production d'ici vingt-cinq ans.

Nous en arrivons à la question des ressources nécessaires à cette fin. Avec ses 3,851,809 milles carrés, le Canada est le deuxième plus vaste pays au monde. Malheureusement la majeure partie de cette étendue est située trop au nord pour que l'on puisse s'adonner aux productions agricoles et alimentaires au sens où nous l'entendons maintenant. En fait, nous exploitons un peu moins de 170 millions d'acres à l'heure actuelle. De cette superficie environ 108 millions d'acres sont en terres cultivées et environ 62 millions en grandes pâtures naturelles ou en terres boisées.

Le plus déconcertant sans doute, c'est qu'à travers tout le pays, certaines des terres agricoles les plus productrices sont recouvertes de béton ou d'édifices, à mesure que nos cités grandissent. Assurément, dans le deuxième plus grand pays du monde, aussi parmi les moins peuplés, ce phénomène devrait cesser. Cependant, c'est une question que l'urbanisme devra résoudre. Après tout, ni l'agriculture ni les agriculteurs ne sont à l'origine de ce problème; ce sont nos villes et notre population urbaine.

La solution consiste à planifier des villes correspondant aux désirs de ceux qui doivent les habiter et y travailler. La ville peut et doit être un endroit idéal à habiter. Ce n'est pas le cas aujourd'hui parce qu'il faut faire la queue le long des grandes artères pour se rendre à la campagne en fin de semaine, au chalet ou, plus récemment à la ferme. Je ne crois pas que les gens aiment vivre comme des troglodytes dans ces appartements que l'on construit à l'heure actuelle au coeur de nos cités. Cependant, ils s'astreignent à ce genre d'habitat afin de gagner l'argent leur permettant de s'acheter ce qu'ils veulent. A cet égard, la terre compte pour beaucoup. Que représente-t-elle pour eux? D'abord, c'est la sécurité, le sens de la propriété. Il y a aussi l'importance de l'espace et de la vie privée. Il y a aussi l'intérêt d'un beau paysage, ce qui est – soit dit en passant – la raison pour laquelle les pépiniéristes vendant des fleurs et des arbustes connaissent actuellement un tel essor. Il y a aussi l'aspect historique, la préservation des sites et monuments d'intérêt social ou archéologique.

Il serait possible de bâtir sur les millions d'acres de terres à faible rendement dont nous disposons d'un océan à l'autre; il y aurait là assez d'espace pour satisfaire nos désirs d'espace, de propriété, de vie privée, de paysages ainsi que toutes les autres valeurs associées à la terre. En édifiant de telles cités, nous aurons en grande partie résolu les difficultés que suscite aujourd'hui la disparition des riches terres agricoles au profit de l'urbanisme.

L'eau constitue la deuxième ressource fondamentale, et encore là le Canada est l'un des pays les plus favorisés au monde, car il compte 291,571 milles carrés d'eau douce. De nos jours, on parle beaucoup de nos ressources pétrolières, minières et de gaz naturel, et de ce que nous devrions en faire au plan commercial. Toutefois, d'ici quelques années, je crois que la plupart des Canadiens vont s'éveiller à la pensée que l'eau douce est une ressource beaucoup plus précieuse que toutes celles-là. La situation est telle que nous pouvons déjà en voir les conséquences inévitables en agriculture. Au Texas, les puits profonds vont se tarir car la nappe phréatique s'abaisse dangereusement. Lorsque ces puits seront à sec, des milliers d'acres de terres agricoles irriguées cesseront de produire. Dans la vallée Impériale de la Californie, où l'on a transformé le désert en terres agricoles les plus riches et les plus productives d'Amérique du Nord, les agriculteurs manquent d'eau à mesure que les villes de Los Angeles et de San Francisco, ainsi que leurs nouvelles banlieues, réduisent l'approvisionnement total d'eau. D'où proviendra l'eau douce dont ils ont besoin? Ils en cherchent, et ils ont les yeux tournés vers le nord, vers le Canada. En vérité, nous aurons le choix d'exporter soit notre eau douce, soit le produit des terres irriguées du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan.

La troisième ressource fondamentale est le soleil ou, en termes plus généraux, le climat. Au Canada, l'insolation n'est pas très abondante et notre climat impose des limites rigoureuses au genre et à la quantité d'aliments que nous pouvons produire. Toutefois, notre climat a aussi ses avantages, car nos hivers froids détruisent plusieurs maladies et ravageurs. C'est l'une des raisons pour laquelle les aliments canadiens se classent en tête pour ce qui est de la qualité.

Les autres ressources comprennent les agriculteurs, les techniques, les machines et l'énergie. Les cultivateurs canadiens sont certainement par les meilleurs, sinon LES meilleurs, au monde. Ils sont bien instruits, travailleurs et de très efficaces producteurs d'aliments. Nous avons mis au point les meilleures techniques agricoles au monde.

Le Canada a mis au point et utilisé des machines qui ont apporté d'énormes améliorations de l'efficacité et de la productivité. En outre, au cours du siècle dernier, nous avons mis en oeuvre l'exploitation de l'énergie pour accroître la production d'aliments. De fait, l'agriculture nord-américaine consomme tellement d'énergie que notre industrie agricole fonctionne à peu près exclusivement au pétrole et au gaz naturel. Nous en consommons pour les engrais, les antiparasitaires, les machines, le séchage des récoles, l'entreposage et la transformation. Nous les utilisons même comme complément protéique dans les aliments du bétail. Dans le monde d'aujourd'hui, une pénurie d'énergie entraîne directement une réduction de la production d'aliments, comme nous pouvons le constater en Inde où, cette année, les rendements se ressentiront d'une pénurie d'engrais.

Le Canada possède en abondance la plupart des facteurs de base essentiels à la production alimentaire, y compris le pétrole et le gaz naturel. Il ne fait absolument aucun doute que les agriculteurs canadiens pourraient accroître de beaucoup leur production d'aliments, simplement en mettant à profit les techniques, les ressources et les compétences que nous possédons déjà.

Aujourd'hui, le circuit de commercialisation est le maillon faible de la chaîne, celui qui achemine les aliments à partir des agriculteurs vers les consommateurs. C'est là où convergent actuellement le gros de nos efforts en matière d'élaboration de politiques et où, le monde doit concentrer son attention pour répondre aux besoins à court terme d'approvisionnements accrus.

La production commence chez l'agriculteur. Il est celui qui décide quoi produire et en quelle quantité. Il contrôle la qualité des approvisionnements d'aliments essentiels. En outre, au Canada, nos agriculteurs ne peuvent produire que s'ils ont: 1) des ressources fondamentales sous forme de terre, d'eau, d'instruction, de techniques et d'énergie; 2) le stimulant économique approprié, c'est-à-dire l'argent, pour défrayer le coût des facteurs de production dont ils ont besoin et pour atteindre un niveau de vie raisonnable; 3) confiance en l'avenir à long terme, c'est-à-dire que leurs investissements d'aujourd'hui assureront des revenus suffisants pour demain et non la faillite.

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en août	54$00	plus	0$80
Ventres de porc en février 1975	56$25	moins	1$45
Porcs sur pied en août	39$20	plus	1$30
Boeufs sur pied en août	47$20	moins	0$35

suite de la page 4

fessionnelle. Stages en France, recyclage, conférences à l'extérieur, etc. Les trois quarts des enseignants dans cette école détiennent des diplômes universitaires en plus de leur brevet d'enseignement. Tous les ans, plusieurs d'entre eux suivent des cours d'été.

Depuis plusieurs années, administrateurs et enseignants oeuvrent à l'élaboration des programmes scolaires au Ministère.

En plus de 26 grandes salles de classe, l'installation matérielle à Provencher comprend une bibliothèque et centre de ressources; une salle de musique; une salle de dessin; un gymnase avec douches; un laboratoire de science; une salle à dîner; un atelier de travail et un salon pour les enseignants; une salle d'entrepôt et les bureaux de l'administration.

Lorsque le Bill 113 est devenu loi en 1971, nombre de parents optèrent pour le programme "B" qui comprend les disciplines suivantes:

Français, Anglais, Sciences Sociales, Hygiène, Mathématiques, Catéchèse, Sciences naturelles, Musique et chant, Education physique, Arts et Métiers (8e) Laboratoire d'enseignement en plein air (sorties, excursions, etc.)

Sauf l'Anglais, les mathématiques et les sciences naturelles, toutes les autres matières sont enseignées en français. Ce programme "B" fut placé à l'école Provencher.

De tous les services offerts aux élèves, l'étude de la langue maternelle est primordiale. Les enseignants à Provencher en sont convaincus et font tout leur possible pour créer une atmosphère de travail agréable. Tous font appel à l'apport culturel afin d'éveiller et de maintenir l'intérêt des élèves pour l'étude et l'usage de la langue française – poésie, chant, diffusion de films sonores et films fixes, assistance aux pièces d'enfants du Cercle Molière, concours de diction et d'épellation françaises (où tous les ans les élèves de Provencher font bonne figure), exporama annuel des travaux scolaires, pièces tirées des manuels littéraires, travaux d'équipe, travaux de recherches – enfin, tout ce qui peut aider les élèves à apprendre et à aimer leur langue.

L'administration et le personnel de Provencher croient à une collaboration étroite entre le foyer et l'école où les parents sont toujours bien accueillis. Un comité de parents travaille à maintenir cette collaboration.

Puisque tous les élèves qui fréquentent cet établissement sont d'expression française, il va de soi que l'ambiance dans cette école est française tout comme dans n'importe quelle autre école de Saint-Boniface dite française. Ainsi, l'école Provencher continuera à donner le meilleur d'elle-même pour conserver l'héritage français auquel les parents tiennent tant.

Cet article paraît à titre de renseignements pour tous ceux et celles qui ont à coeur le plein épabouissement des élèves et le bon fonctionnement de l'école Provencher.

Léonie Guyot

Mlle Guyot qui est à sa retraite depuis un an, enseigna à l'école Provencher durant 36 ans et en fut l'assistante-directrice durant 6 ans.

Le 16 août 1974.

Délima l'insomniaque

Délima ne peut pas dormir. Elle glisse vers Rosaire, qui ronfle à ses côtés avec aux lèvres comme un soupçon de sourire narquois, un regard malveillant. Les pensées de Délima sont nostalgiques, la nuit. Elles prennent des proportions qu'à la lumière du jour elles vont perdre.

"Ah, se dit notre héroïne, il faut que je fasse réparer mon costume tailleur. C'est l'automne." En même temps, elle décide de reprocher à Mademoiselle Bourdon, qui l'habille, de dire trop souvent: je fais des altérations. Elle lui dira: "C'est quoi, vos altérations, Mademoiselle? Vous voulez dire sans doute des réparations. La dame de Genève qui est venue chez vous au printemps dernier pour se faire faire un ensemble en est restée sidérée. Elle pensait que vous vouliez dire des haltères comme dans poids et haltères." Délima rit en silence: "La pauvre Mademoiselle Bourdon, elle peut à peine soulever son aiguille".

Délima se retourne et fixe maintenant, d'un oeil résigné, le papier peint du mur. "Il faudra aussi faire nettoyer la chaudière du chauffage central. Et puis dire au plombier que cela ne s'appelle pas une fournaise. Et que ce qu'il nomme calorifère est un radiateur. On dirait qu'on a peur du mot radiateur, au Québec". Elle entend le voisin qui rentre, en voiture. Les phares animent dans la chambre des ombres fuyantes. "J'espère qu'il sait, se dit Délima, que c'est interdit de conduire en état d'ébriété. Car je l'ai déjà vu rentrer à une heure tardive. Ce n'était pas des jus de fruits qu'il avait bus, ces soirs-là. S'il fallait qu'on lui fasse passer un alcootest." Et cela lui fait penser qu'il est temps de cesser de parler au Québec, d'ivressomètre. Délima est furieuse. Elle se retourne, brusquement cette fois, ce qui fait grogner Rosaire.

Délima pense ensuite à sa bonne amie Fleurette. "En voilà une qui a besoin de se recycler en français. Elle parle encore de comptoir-lunch. Est-ce qu'on dit comptoir-dîner ou comptoir-souper? Non, alors pourquoi comptoir-lunch? L'influence de l'anglais, pardi. Il faut dire casse-croûte, si le terme snack, comme ils disent en France, ne plaît pas aux gens d'ici. C'est l'Office de la langue française qui l'a proposé. Mais pas comptoir-lunch. Il va falloir que j'explique tout cela à Fleurette, demain matin". Délima, sur le dos, les mains à plat sur la couverture, regarde au plafond.

"Enfin, les enfants sont rentrés en classe. Pas de retour à l'école, c'est du mauvais français. La rentrée des classes, ou rentrée tout court, voilà le bon mot français. On le voit de plus en plus." Délima sourit, car elle pense que de nombreuses expressions bien françaises sont désormais employées au Québec à la place d'anglicismes. "Il y a du mieux, c'est certain. Et c'est bien grâce à l'Office de la langue française." Là-dessus, notre brave amie se lève, doucement, et, enfilant ses pantoufles, se glisse vers la cuisine. Sans allumer, elle se prépare un bon sandwich au poulet avec de la mayonnaise, et finit avec une grosse tranche de gâteau au chocolat. "Mais pas de café naturellement, se dit-elle, je suis au régime". Et dans l'obscurité, elle se fait, à elle-même un clin d'oeil complice.

FILMS à la TÉLÉ

SAMEDI 24 AOUT
23h00 – CINEMA. "J'ai même rencontré des tziganes heureux". Drame social écrit et réalisé par Aleksandar Petrovic, avec Bekim Fehmiu et Bata Zivojinovic. Un tzigane fait le commerce des plumes. Il vit avec une femme plus âgée que lui et connaît des revers de fortune. S'étant épris de la belle-fille d'un concurrent, il l'enlève, l'épouse et l'installe comme deuxième femme dans son foyer. (Yougoslave '67)

DIMANCHE 25 AOUT
23h00 – CINE-CLUB. "La Tragédie de la mine". Film réalisé par G.W. Pabst, avec Alex – Fritz Kampers et Ernst Busch. En 1931, dans les charbonnages de la Sarre, la catastrophe de Courrière où les mineurs allemands aidèrent à sauver leurs camarades français. Après le sauvetage, les grilles qui marquent la frontière franco-allemande sont rétablies. (All. '31)

LUNDI 26 AOUT
00h15 – AUX FRONTIERES DU POSSIBLE. Avec Pierre Veneck, Elga Anderson, Roger Rudel et Jean-François Rémi. "Attention! névroses mentales". Pour la première fois, un cosmonaute français accompagne deux Américains dans l'espace. Retour triomphal suivi, malheureusement, d'une crise de folie qui s'empare du Français. Yan et Barbara constatent une certaine analogie avec des troubles dépistés en Russie chez d'autres voyageurs de l'espace. (dernière)

MARDI 27 AOUT
23h00 – FESTIVAL DU CINEMA CANADIEN. "Détour". Drame poétique écrit et réalisé par Paul Almond, avec Geneviève Bujold, John Vernon et George Sperdakos. Une jeune femme qui flotte à la dérive, inanimée sur un tronc d'arbre, est recueillie par un groupe de gens qui ont fui la civilisation pour vivre en communauté dans une région sauvage. Elle partage un temps la vie de ses bienfaiteurs, bien que manifestant souvent l'intention de partir. Une fête lui rappelle des souvenirs pénibles. ('72) (dernière)

MERCREDI 28 AOUT
23h30 – CINEMA. "Arènes joyeuses". Opérette réalisée par Maurice Canonge, avec Fernand Raynaud, Rellys et Danielle Godet. Un vagabond est engagé comme "gardien" dans un mas de Camargue. Il se trouve ainsi mêlé aux amours des trois filles de son patron avec trois matadors espagnols venus donner une démonstration de tauromachie à Marseille. (Fr. '57)

JEUDI 29 AOUT
19h30 – LES GRANDS FILMS "Columbo: Symphonie en noir". Film policier réalisé par Nicholas Colassanto, mettant en vedette Peter Falk. Après avoir tué sa maîtresse, un chef d'orchestre maquille son crime pour laisser croire au suicide. Columbo dirige l'enquête à sa manière bien à lui.
00h00 – CINEMA. "Théâtre de M. et Mme Kabal". Film d'animation réalisé par Walerian Borowcryk. Voix de Louisette Rousseau et de P. Collet. M. et Mme Kabal composent un couple horrible, bête et cruel: M. Kabal, détestable gnome, imbécile et timoré, que son invraisemblable épouse, monstre au coeur de pierre, contraint à une situation d'esclave. (Fr. '67)

VENDREDI 30 AOUT
00h00 – CINEMA. "Un mari en laisse". Comédie réalisée par Henry Levin, avec Sandra Dee, Bobby Darin et Micheline Presle. La fille d'un Américain et d'une Française épouse un jeune photographe et, en suivant les conseils de sa mère, entreprend d'en faire le mari idéal. (USA '62)

CBWFT 3
HORAIRE DE BASE

SAMEDI 24 AOÛT

- 9:25 Ouverture et horaire
- 9:30 Yogi et Popotame
- 10:00 Bunny et ses amis
- 10:30 Picolo
- 11:00 Pour passer le temps
- 11:30 Prélude
- 12:00 Les héros du samedi
- 13:00 L'univers des sports
- 14:00 Les championnats du monde de cyclisme
- 16:00 Bagatelle
- 17:00 Sporthèque
- 18:00 La pince à linge
- 18:30 Téléjournal
- 18:35 Festival international de la jeunesse
- 19:00 Le monde merveilleux de Disney
- 20:00 Nous, les comiques
- 21:30 Témoignages
- 22:00 Mon pays, mes amours
- 22:30 Téléjournal
- 22:45 Nouvelles du sport
- 23:00 Cinéma

DIMANCHE 25 AOÛT

- 9:25 Ouverture et horaire
- 9:30 Grangallo et Petitro
- 10:00 Le Jour du Seigneur
- 11:00 Rencontres
- 11:30 L'agriculteur de demain
- 12:00 La semaine verte
- 13:30 Qui-Vive
- 14:00 La flèche du temps
- 14:30 Les championnats du monde de cyclisme
- 16:00 L'heure des quilles
- 17:00 5 D
- 18:00 Concert intime
- 18:30 Téléjournal
- 18:35 Atome et galaxies
- 19:00 Quelle famille!
- 19:30 Les beaux dimanches
- 20:30 Les beaux dimanches
- 21:30 Les beaux dimanches
- 22:30 Téléjournal
- 22:45 Sports-dimanche
- 23:00 Ciné-club

LUNDI 26 AOÛT

- 10:10 Ouverture et horaire
- 10:15 En mouvement
- 10:30 La souris verte
- 10:45 Les aventures de l'ours Colargol
- 11:00 Personnalité féminine
- 11:30 Sébastien et la "Mary Morgane"
- 12:00 Pépinot
- 12:30 CF-RCK
- 13:00 Croquons le verbe
- 13:30 Téléjournal
- 13:35 Réseau-soleil
- 14:30 Cinéma
- 16:00 Allo grenouille
- 16:30 Les égrégores
- 17:00 Kaktari
- 18:00 L'homme qui revient de loin
- 18:30 Les Pierrafeu
- 19:00 Actualités 24
- 20:00 Au clair de la lune, mon ami Pierrot
- 20:30 Vers l'an 2000
- 21:00 Les faucheurs de marguerites
- 21:30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 22:30 Téléjournal
- 22:50 Nouvelles du sport et météo
- 23:00 Les souvenirs de Paul Collaer
- 00:15 Aux frontières du possible

MARDI 27 AOÛT

- 10:10 Ouverture et horaire
- 10:15 En mouvement
- 10:30 La souris verte
- 10:45 Poly et le diamant noir
- 11:00 Personnalité féminine
- 11:30 L'agence intérim
- 12:00 Le prince Saphir
- 12:30 L'éventail de Séville
- 13:00 Du bout des doigts
- 13:30 Téléjournal
- 13:35 Réseau-soleil
- 14:30 Cinéma
- 16:00 Allo grenouille
- 16:30 Marie Quat'Poches
- 17:00 Daniel Boone
- 18:00 Génies en herbe
- 18:30 Chez Pauline
- 19:00 Actualités 24
- 19:30 La P'tite semaine
- 20:00 En rappel
- 21:00 Orson Welles présente
- 21:30 Téléjournal
- 22:50 Nouvelles du sport et météo
- 23:00 Festival du cinéma canadien

MERCREDI 28 AOÛT

- 10:10 Ouverture et horaire
- 10:15 En mouvement
- 10:30 La souris verte
- 10:45 L'Univers de Sylvie
- 11:00 Personnalité féminine
- 11:30 Les grand-mères
- 12:00 Woobinda
- 12:30 Un enfant parmi tant d'autres
- 13:00 Oh! Lala!
- 13:30 Téléjournal
- 13:35 Réseau-soleil
- 14:30 Cinéma
- 16:00 Allo grenouille
- 16:30 Les aventures célèbres de M. Magoo
- 17:00 Des regards incertains
- 18:00 La francophonissime
- 18:30 Actualités 24
- 19:00 Baseball
- 21:30 Les animaux chez eux
- 22:00 Le jeune Fabre
- 22:30 Téléjournal
- 22:50 Nouvelles du sport et météo
- 23:00 Festival international de jazz de Montreux
- 23:30 Cinéma

JEUDI 29 AOÛT

- 10:10 Ouverture et horaire
- 10:15 En mouvement
- 10:30 La souris verte
- 10:45 L'Univers de Sylvie
- 11:00 Personnalité féminine
- 11:30 Histoires sans paroles
- 12:00 Mon ami Ben
- 12:30 La maison des bois
- 13:00 Du bout des doigts
- 13:30 Téléjournal
- 13:35 Réseau-soleil
- 14:30 Cinéma
- 16:00 Allo grenouille
- 16:30 La ribouldingue
- 17:00 Tarzan
- 18:00 Le fils du ciel
- 18:30 La porteuse de pain
- 19:00 Actualités 24
- 19:30 Les grands films
- 21:30 Les joueurs
- 22:00 Citoyens avertis
- 22:30 Téléjournal
- 22:50 Nouvelles du sport et météo
- 23:00 Réseau-soleil
- 00:00 Cinéma

VENDREDI 30 AOÛT

- 10:10 Ouverture et horaire
- 10:15 En mouvement
- 10:30 La souris verte
- 10:45 Topino
- 11:00 Personnalité féminine
- 11:30 Les saintes chéries
- 12:00 Mini-fée
- 12:30 Les aventures de Tom Sawyer
- 13:00 Oh! Lala!
- 13:30 Téléjournal
- 13:35 Réseau-soleil
- 14:30 Cinéma
- 16:00 Allo grenouille
- 16:30 Le Major Plum-Pouding
- 17:00 La grande aventure des petits animaux
- 18:00 Le jeune Fabre
- 18:30 Le club des rescapés
- 19:00 Actualités 24
- 19:30 Marcus Welby, M.D.
- 20:30 Hors série
- 21:30 Jean Rostand, le solitaire de Ville-d'Avray
- 22:00 Des goûts, des formes et des couleurs
- 22:30 Téléjournal
- 22:50 Nouvelles du sport et météo
- 23:00 Appelez-moi Lise
- 00:00 Cinéma

RADIO-TÉLÉVISION DANS L'OUEST

L'achat du poste CHFA d'Edmonton par la Société Radio-Canada marque la fin d'une étape de la radio française dans l'Ouest. Le Conseil de la Vie française, dans les années 30, avait accordé son appui aux postes français de radio dans l'Ouest à leurs débuts.

Le rêve d'une radio française de l'Ouest devenait réalité avec l'ouverture du premier poste à St-Boniface en 1946, du second à Edmonton en 1949 et des postes de la Saskatchewan en 1952.

Lors du lancement de Radio-Ouest, les francophones avaient maintenu que la radio était la responsabilité de la Radio d'Etat, qui ne pouvait alors accepter pareille entreprise. Il a fallu d'abord bâtir ces postes pour que, par la suite, Radio-Canada puisse assumer par étapes son entière responsabilité: d'abord avec le réseau Edmundston-Edmonton en 1952, plus tard par une aide financière sous forme de loyer à chaque poste, commençant par St-Boniface en avril 1973, les deux postes de la Saskatchewan en septembre de la même année, finalement celui d'Edmonton en avril 1974.

Il y a plus de six ans, Radio-Canada décidait d'installer son propre poste à Vancouver afin de desservir les francophones de la côte du Pacifique; depuis, on y ajoute des satellites pour compléter le rayonnement; au Manitoba, Radio-Canada a installé deux postes satellites, l'un à Ste-Rose-du-Lac, l'autre à St-Lazare et, depuis juin 1974, atteint les francophones de Thompson, à 500 milles de Winnipeg, avec un poste à fréquence modulée. L'on procède de la même façon en Saskatchewan et en Alberta, dans le but d'atteindre tous les gens parlant français.

La télévision française a aussi franchi les frontières de l'Ouest du pays: les régions de Winnipeg et d'Edmonton sont servies de façon adéquate; en Saskatchewan et à Vancouver, on diffuse en fin de semaine quelques heures d'émissions françaises et ce n'est qu'un commencement.

Les structures de Radio-Canada sont donc maintenant bien établies avec, comme Directeur Régional des Prairies et de l'Alberta, M. Léo Rémillard et son adjoint, M. Roland Couture, ancien directeur de CKSB. Les quatre postes français de radio sont sous la direction de MM. Maxime Desaulniers à St-Boniface, Raymond Marcotte à Regina, Guy Pariseau à Edmonton et Jacques Landry à Vancouver. En télévision française, MM. Paul Dumaine et Jacques Boucher sont respectivement directeurs de Winnipeg et Edmonton.

Plus de cent personnes travaillent à la radio et un nombre toujours grandissant est retenu par la télévision auquel il faut ajouter pigistes et recherchistes qui participent à certaines réalisations.

La Société Radio-Canada assume maintenant toute sa responsabilité et développe ses services à travers tout l'Ouest canadien pour desservir francophones et anglophones dans les deux langues officielles du pays.

Artistes du Manitoba

Le Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles prépare actuellement une liste d'artistes (choeurs, chanteurs, orchestres, musiciens, danseurs, pièces de variété, etc.) intéressés à participer à des événements commandités par une communauté dans leur région au Manitoba. Si vous désirez que votre nom soit inscrit dans cette liste, qui sera publiée au début de l'automne, veuillez retourner ce coupon à:

Manitoba Performers
Section des Loisirs
Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles
189, rue Evanson
Winnipeg, Manitoba
R3G 0N9

Nom du groupe (si approprié) ....
Nom de la personne de contact ....
Adresse ....
No de téléphone ....
Genre d'exécution ....
Nombre des membres du groupe........ Frais (s'il y a lieu) ....

Veuillez inclure, si possible, une brève description de l'exécution et votre expérience en représentation.

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00



Mme Thomas DUFOUR

Mme Thomas Dufour, née Denisa Ménard, femme bien connue à Elie et dans la région, mère d'une nombreuse famille, est décédée à l'hôpital général de Saint-Boniface, le 6 août dernier, à la suite d'une longue maladie, soufferte avec résignation. Doyenne de la paroisse d'Elie, elle était âgée de 92 ans.

Mme Dufour était originaire de St-Jacques-le-Mineur, Comté de la Prairie, P.Q. Etant encore jeune, elle suivit d'abord ses parents à St-Boniface où elle y demeure trois ans, puis ensuite à St-Eustache. Le 9 juillet 1901, elle épousait M. Thomas Dufour dans la vieille église restaurée et devenue par après la salle paroissiale de St-Eustache. Mme Dufour vécut sur une ferme à Bénard, Man., secondant son époux dans son travail. Après le départ de celui-ci pour un monde meilleur, départ trop tôt pour un couple uni, sa vie se déroula toute simple. Ces dernières années, elle habitait une coquette maison à l'ombre du couvent. Femme de Dieu d'une disponibilité qui fut la preuve de son appartenance aimée et vécue à l'Eglise, d'une disposition optimiste d'âme, d'un coeur jeune, elle donnait le bel exemple d'une fidélité parfaite. Si nous avions encore le respect des modèles elle pourrait servir de modèle à beaucoup de chrétiens. Et nous ne voulons pas dire de modèles anciens.

Elle laisse dans le deuil six fils, Adélard, Henri et Horace d'Elie, Honoré de Van Nuys, Calif., Omer de Crossfield, Alberta., et Oliva de St. James, six filles, Mme Antoine Roy (Yvonne) de St-Mathieu, P.Q., Mme Thomas Roy (Alice) de Lachine, P.Q., Mme Adélard Beaudry (Corinne) de Van Nuys, Calif., Mme Julien Winko (Bella) de Thunder Bay, Ont., Mme Emilien Legault (Cécile) d'Elie, et Mme Roland Fraser (Gertrude) de St-Boniface; 58 petits-enfants; 60 arrière-petits-enfants et un arrière-arrière petit-enfant; deux frères Aimé Ménard de St-Eustache et Avila Ménard de St-Boniface.

L'ont précédée dans la tombe son époux, M. Thomas Dufour en 1953, ses fils Ulric en 1956 et Denis en 1969.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse d'Elie le 9 août. Mgr Gérard Gervais, P.D., présidait la cérémonie religieuse, assisté de M. l'abbé Roland Lavoie, curé de St-Eustache, et du P. Robert Bernardin, O.M.I., de Berens River, Man. Mgr Gervais fit une touchante homélie avec l'éloquence qu'on lui connaît. Assistaient au choeur le P. Joseph De Rocquigny, O.M.I., curé de St-Ambroise et le F. Léon Ménard, C.S.V., directeur des religieux au Camp de l'Institution des Sourds, à Nominingue, P.Q., et neveu de la défunte. Il fit la lecture de l'épître.

Les porteurs étaient MM. Ubald Beaudry, Gordon Fraser, Lucien Legault, Georges, Mérille et Paul Dufour, tous petits-fils de la défunte. Les offrandes ont été recueillies par Mmes Mérille Beaudry et Oscar Legault. L'inhumation a eu lieu dans le lot familial du cimetière d'Elie. Une foule nombreuse remplissait le temple paroissial le jour des funérailles, rendant ainsi à celle qui fut aimée de tous un dernier hommage.

REMERCIEMENTS

Tous les membres de la famille désirent remercier bien sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont procuré force et courage lors de la maladie et du décès de Mme Thomas Dufour.

†

LA VERITE

Nulle créature n'est cachée devant Lui, mais tout est nu et découvert aux yeux de celui à qui nous devons rendre compte.
(Epître aux Hébreux, ch. 4, v. 13).

MOTS CROISÉS

CONCOURS NO 27

Chacun des jeux de mots-croisés contenant les bonnes réponses sera une entrée pour le prix de $5.00. Plus vous avez d'entrées, plus vos chances de gagner sont grandes.

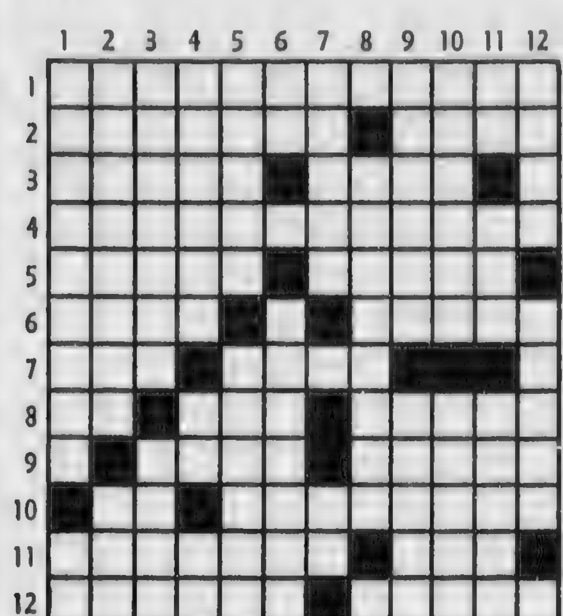
C'est facile. On remplit les mots-croisés et on les fait parvenir à 543, rue Langevin, Saint-Boniface, ou par la poste à "Mots-Croisés, C.P. 96, Saint-Boniface", avant le cinq (5) du mois qui suit la parution du jeu.

Après le dépouillement du courrier, le 5 de chaque mois, nous ferons le tirage et nous publierons le nom du (de la) gagnant(e) du prix de $5.00.

Nom - ....

Adresse - ....

Code postal ....



HORIZONTALEMENT

1- Monarchie.
2- Hostilité. -- Voie ferrée.
3- Bois brûlé en partie et encore en combustion. -- Partie d'un cours d'eau où descend le courant.
4- Qu'on ne peut vendre (pl.).
5- Massif des Alpes. -- Couper.
6- Concentrée dans l'urine. -- Donner de l'air.
7- Abattu. -- Mouche dont la femelle pique.
8- En matière de. -- Un des cantons suisses. -- Cacher.
9- Forme de gouvernement. -- Espace compris entre deux planchers.
10- Note. -- Occupes la première place dans une assemblée.
11- Glisser de côté. -- Epoque.
12- Où combattaient les gladiateurs. -- S'empare.

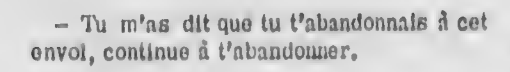
VERTICALEMENT

1- Prononcer. -- Renforce l'affirmation.
2- Pratiqueras une rainure. -- Etendue d'eau salée.
3- Déraisonnables, fous. -- Nom gaélique de l'Irlande.
4- Note de critique sur les auteurs anciens. -- Dans la gamme. -- Mesure de l'âge.
5- Capitale de la Tunisie. -- Couvent de trappistes.
6- Pronom indéfini. -- Ceux qui commandent.
7- Maître du logis. -- Infinitif.
8- Temps de repos pour ceux qui travaillent.
9- Vaste péninsule désertique en Asie. -- Bassin au bord de la mer.
10- Pousser des talles. -- Parcimonieux.
11- Deux. -- Epoque. -- De la mer Egée.
12- Choisis. -- Qui ne sont pas communs.

Les Cavaliers de Mai

Un roman de Saint-Ange

32e épisode



– Hé! "foquier", ça va? A quoi songes-tu? lui cria son frère.

– Je m'abandonne à ce glissement, cet envol. Je te remercie de m'avoir forcée à te suivre.

La silhouette de son frère et les voiles gonflées lui cachaient les îles. David eut un rire de victoire en se retournant vers elle.

– C'est la récompense de ton obéissance.

Il continuait à tenir solidement la barre, cap sur Sainte-Marguerite. Son excitation grandissait. Que faisait Anaïs, en ce moment? Elle devait avoir un plan. Ménagerait-elle une surprise à son maître? S'arrangerait-elle pour provoquer la rencontre souhaitée? La servante n'avait rien trahi de ses intentions, pourtant David lui faisait aveuglément confiance. L'aventure commençait.

Janine ne pouvait plus ne pas voir les îles apparaître à son horizon, la tour de Saint-Honorat briller comme un cube de sucre, la citadelle de Sainte-Marguerite hausser sa grisaille au-delà d'une sylve moutonnante.

Elle subissait l'ancienne fascination et demeurait muette. Le bateau cinglait vers ces Sporades de Létins, qui avaient menti.

Aujourd'hui, elles lui apparaissaient plus belles que jamais, plus chargées d'un potentiel de bonheur.

Hélas! que n'avait-elle la force de rejeter le faux-semblant de ces augures. Pourquoi se livrait-elle, corps et âme, à la douceur de promesses qui ne pouvaient se réaliser?

Elle voulut secouer son tenace envahissement de quiétude et appela son frère.

– As-tu pensé que ce vent serait contraire, au retour et que nous mettrions beaucoup de temps à regagner Théoule?

A nouveau un visage radieux, solaire, avec ses mèches blondes envolées dans la brise et le brasillement de la lumière, lui sourit.

– Tu m'as dit que tu t'abandonnais à cet envoi, continue à t'abandonner.

– Jusqu'où veux-tu aller?

– Jusqu'à ce que nous abordions quelque part.

– Tu es fou. Il n'y a que les îles devant nous.

– Ce seront les îles qui nous arrêteront. Sainte-Marguerite, plus précisément, je pense. En mer, il faut souvent ruser pour atteindre son but, aujourd'hui, les éléments nous poussent vers le but que je désirais atteindre, profitons-en!

Elle balbutia:

– Mais, mais... qu'y ferons-nous?

– Nous nous promènerons. Depuis longtemps, j'ai envie de prendre des croquis dans l'enceinte de la citadelle. Je me rappelle un petit puits, couvert de tuiles, qui fera un motif charmant. Si tu ne veux pas m'accompagner, tu pourras rester chez Anaïs et Pascalon, par exemple!

Elle sursauta.

– Non, je ne retournerai pas au mas Correns. Je m'exposerais à trop souffrir après cette visite. Déjà, cette promenade ravive des souvenirs que je m'efforce d'oublier. Je me demande si je ne devrais pas t'accuser d'inconséquence, toi qui m'entraînes dans une expédition au risque de me bouleverser.

– Nine chérie, ce n'est pas une inconséquence, c'est une thérapeutique.

Elle s'affaissa sur son siège, pencha la tête.
Après tout, il avait raison. Pour le moment, elle ne souffrait pas. Cette sortie, au contraire, comblait en elle un désir latent inexprimé.

L'île grandissait. Les arbres, les rochers se précisaient, fixés sur un plateau, soutenu au ras de la houle, par une main invisible et instable.

– Ohé! Foquier, pare à virer.

– Paré.

– Je vire.

Ils doublèrent le môle. Le "vaurien" pénétra dans l'eau calme, plus verte que bleue.

– Lève la dérive.

La coque crissa sur le sable. A quai, dodelinait "l'ALTAIR" désarmé, bâché de blanc et le chriscraft, aussi blanc que le ketch, se câlinait contre lui, comme un poussin de cygne.

Lorsqu'ils eurent débarqué, David laissa Janine jeter un long regard à l'entour. Elle reconnaissait chaque pierre, chaque buisson de cystes. Elle repéra l'endroit où elle avait été étendue sur la couverture, qui devait lui servir de hamac.

Elle s'en approcha, mue par un sentiment qui lui fit monter le rouge au visage; une superstition soudaine.

Elle s'y allongerait. Elle imaginerait que tout était à reprendre, à partir de là, que tout pourrait y recommencer et évoluer d'une autre façon. Elle tenterait de provoquer au moins, le rêve de l'impossible.

– David, dit-elle d'une voix étouffée, je voudrais être seule. Je sommeillerai sagement sur la grève en t'attendant.

Il protesta.

– Tu ne vas pas rester ici.

– Je t'en supplie, abandonne-moi pour quelques instants, en tête à tête avec mes souvenirs.

– Choisis un endroit plus confortable. A la lisière de la pinède, le remblai herbu te servirait d'oreiller.

– Ne te préoccupe pas. Va! Ne t'attarde pas trop à ton puits. Il faudra louvoyer longtemps pour rentrer.

– Bon, alors je te quitte.

Il consulta sa montre, en s'éloignant.

"Trois heures et demie. Je serai en avance. Pourvu qu'Anaïs nous guette déjà."

Il s'approcha du clos en prenant des précautions de Peau-Rouge sur le sentier de la guerre.

Il s'aperçut que la servante étendait du linge sur la haie dans le secteur dissimulé aux fenêtres du bureau. Il surgit devant elle, par-delà les troènes.

– Me voici!

Le visage épanoui de la vieille femme se figea aussitôt.

– Vous êtes seul? Qu'avez-vous fait de votre soeur?

– Elle n'a pas voulu m'accompagner. Elle est en train de rêvasser, dans l'anse du petit port. Que pouvons-nous entreprendre?

Anaïs, sourcilleuse, daigna seulement déclarer:

– Je vais envoyer quelqu'un la réveiller et lui tenir conversation. Vous, mon gentil Monsieur, perdez-vous dans le bois, pendant une demi-heure... Partez... partez... ne vous faites pas découvrir.

– Vous me chassez encore, fit-il amusé.

– Oui, j'ai hâte de reviser mes batteries, mais patience, avant ce soir, nous aurons tous l'occasion de nous féliciter.

David n'en fut pas plus éclairé.

"Puisqu'on m'accorde trente minutes de répit, je n'ai qu'à aller dessiner à la citadelle. Mes croquis prouveront à Nine que je ne l'avais pas abusée sur mes projets."

Anaïs, en quelques secondes, manigança une nouvelle opération qui aurait pu s'appeler: "Rencontre imprévue".

Dès trois heures, pour avoir le champ libre, elle avait éloigné son mari, en prétendant qu'elle n'avait besoin de lui, ni à la maison, ni au jardin.

– Tu m'agaces à tourniquer dans mes jupes, va donc faire une partie de pétanque, chez ton complice Torquebio. Je te donne l'après-midi, c'est ma journée de bonté.

Son maître, par chance, s'était enfermé, selon son habitude, pour rédiger un article réclamé par une revue.

Anaïs tambourina à sa porte.

– Entrez, qu'y a-t-il?

– Monsieur Jean m'excusera. Un gamin de Torquebio, le dernier né, le plus déluré, celui qui louche, m'arrive tout essoufflé. Il était avec Pascalon et, ma foi, en tripatouillant le moteur, mon satané mari, qui ne connaît rien à la mécanique (quoi qu'il en dise), a provoqué une explosion.

– Une explosion, vous m'effarez!

– Oui. Il faut bien s'en remettre au gosse, qui a répété, comme une leçon, ce que Pascalon lui a crié: "Prends tes jambes à ton cou et ramène-moi le patron, qu'il constate les dégâts. Il comprendra, lui, ce qui s'est passé." Le gamin est déjà reparti.

Selon un phénomène connu chez les enfants, dont les yeux s'embuent quand ils fabulent, l'imagination qu'Anaïs déployait, au fur et à mesure qu'elle inventait des détails, lui amenait des larmes, retenues aux duvets de ses vieilles joues.

Elle dut les essuyer d'un coin de tablier.

Correns se méprit à leur sujet.

– Pas d'accident, au moins, vous ne me cachez rien?

– Non, pas que je sache, mais que Monsieur Jean coure vite, qu'il se hâte.

*
* *

Correns s'était hâté.

"Je ne m'explique pas l'accident. Que faisait Pascalon sur le moteur sans m'en avoir averti. Si mon bateau est immobilisé, je serai obligé de prendre le service régulier, demain, afin de poster à Cannes mon article. Matinée de fichue.

En arrivant au port, il vit l'innocent chriscraft se frottant contre le ketch, un vaurien sur la grève et une jeune fille endormie sur le sable. Pas de Torquebio dernier-né. Pas de Pascalon!

– De qui se moque-t-on? De moi, parbleu!
Il s'arrêta, saisi.

Cette jeune fille couchée, à la place où l'avait été Janine, exactement dans la pose de Janine, blonde comme elle... Mon Dieu! c'était Janine!

L'explosion invoquée par Anaïs était à retardement, il la subissait: une explosion de surprise qui le secouait tout entier.

"Anaïs m'a joué. Qu'a-t-elle comploté"

Il recula de deux pas, prêt à fuir. Ses pas crissèrent sur le gravier. Janine se souleva sur un coude.

– Je m'endormais presque, tu reviens bien tôt, David.

La tête vacillante, elle rouvrit les paupières. Lentement, elle continua à se dresser, puis elle se tint appuyée des deux mains sur le sol, dont le cailloutis meurtrissait les paumes.

Elle crut à une hallucination et murmura:

– Je rêve, je rêve enfin!

Ils se regardèrent un long moment, les yeux dans les yeux, sans parler, fascinés, et Jean s'approcha, s'agenouilla à son côté.

– Bonsoir, Janine. Vous ne rêvez pas, peut-être est-ce moi qui rêve?

Elle se contenta d'un hochement de tête, dénégation silencieuse puisqu'elle n'aurait pu articuler un mot.

Il s'était assis sur ses talons et se penchait sur elle, comme lorsqu'elle s'était éveillée sous son baiser.

Elle ne le trouvait pas changé. L'intensité et la volonté du regard noir la retenaient de sombrer à nouveau dans le doute, dans le découragement, comme il l'avait retenue, il y avait un an, de s'enfoncer dans la nuit irrémédiable.

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051


AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
PROTECTING MANITOBANS ON THE MOVE
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

avocats-notaires

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
— 942-5263 —

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
194 1/2, boul. Provencher
Tél.: 233-1426

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

LAURIER REGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél.: 942-3924

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

ALAIN J. HOGUE
Avocat et notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942 0131
Résidence : 253-2564

JACQUES-E. ROY B.A., LL.B.
Avocat et Notaire
Apt. 1024 Rotunda Towers,
22, avenue Béliveau,
Winnipeg, Man. R2M 1S6
Téléphone : 256-3047

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St Boniface, Man
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Service de pneus complet
Vulcanisation * Pneus neufs et usagés * Batteries
B'ARIL'S TIRE SERVICE
DISTRIBUTEUR DUNLOP
Beaulieu Frères, propriétaires
164 bl. Provencher, St-Boniface
R2H 0G3
Téléphone : 247-7468

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

RÉPARATIONS
GRATTON ELECTRIC
Brochage résidentiel, commercial et industriel
37, rue St-Pierre
Téléphone : 269-3700
St-Norbert
R0G 2H0

NORTH STAR DECORATING CO. LTD.
1487 ch. Dugald
St Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Tél.: 269-8160
CTC CARLSON TRAILER CENTRE LTD.
ASSORTIMENT COMPLET DE PIÈCES DE RECHANGE
Concessionnaire exclusif
TRAVELAIRE — JOYCO SUNSET
2791, ROUTE PEMBINA
Winnipeg, Man.
R3T 2H5

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin et Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél.: 256-4321

ferblantiers

LSM LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André - 256-3340

garagistes

Pneus - Batteries - Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél.: 247-9315
Gerry Bourgeois

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél.: 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Reparations par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN et Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél.: 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél.: 233-3889
R2H 0G2

tv-radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél.: 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Service de T.V.
T.V. à vendre - à louer
297, ch. Ste-Marie
R2H 1J5
Téléphone : 233-2461
NORWOOD TELEVISION CO. LTD.
"Au service de clients satisfaits depuis 1953"

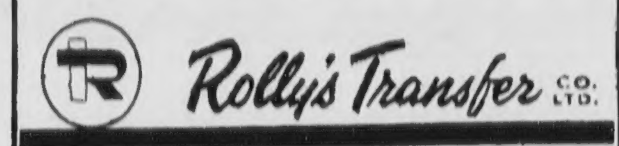
transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.

PUTT'S  **TRANSFER**

85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

on demande

ON DEMANDE

UN PROFESSEUR

à demi-temps pour la sixième année
à l'école Ile-des-Chênes
Sujets : Français - French et Sciences
S'adresser au directeur de l'école
Tél. : 256-1341

ON DEMANDE

COMMIS BILINGUE

temps partiel :
environ 20 heures par semaine
pour début septembre

Librairie Landry
180, boul. Provencher
Tél. : 233-3407 (entre 10h a.m. et 5h p.m.)

COMMIS DACTYLO

DEMANDÉ PAR

Le SYNDICAT des EMPLOYÉS d'INSTITUTIONS

SALAIRE :
Selon compétence et expérience

HEURES DE TRAVAIL :
35 heures par semaine

EXIGENCES :
Posséder une 12e année avec formation en dactylographie.
Posséder une bonne connaissance du français et de l'anglais écrit et parlé.

LA DEMANDE D'EMPLOI DOIT ÊTRE FAITE PAR ÉCRIT AVANT LE 31 AOÛT AU :
Secrétaire
Syndicat des Employés d'Institutions
Boîte Postale 112 — ST-BONIFACE
Winnipeg, Manitoba
R2H 3B4



Fonction publique Canada **Public Service Canada**

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

ÉCONOMISTES

Échelle de traitement jusqu'à $26,409

Divers ministères de l'administration fédérale ont besoin des services d'économistes. Les postes décrits ci-dessous sont dans la région Ottawa-Hull. Cependant, les personnes qui se présenteront à ces postes pourront s'en voir offrir de semblables ailleurs au Canada, s'il s'en présente.

Les candidats doivent indiquer clairement quel poste ils sollicitent en mentionnant le numéro de référence pertinent.

QUALITÉS MINIMALES POUR TOUS LES POSTES :

Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire avec concentration en économie, en sociologie, ou en statistiques; ou diplôme universitaire dans une discipline ou spécialité reliée aux fonctions du poste ainsi qu'une expérience et une connaissance adéquates de l'analyse et de la théorie économique, sociologique ou statistique. Ils doivent également posséder une bonne connaissance des méthodes d'application de théories et de techniques à des situations pratiques.

EXIGENCES LINGUISTIQUES :

Pour certains postes, la connaissance de l'anglais est essentielle; pour d'autres, celle du français. D'autres postes exigent la connaissance des deux langues; les unilingues peuvent quand même poser leur candidature. Ils doivent cependant indiquer par écrit, qu'ils sont disposés à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission de la Fonction publique ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Les formules de demandes d'emploi (PSC 367–4110 - Rev. 1/74) disponibles dans les bureaux de poste, Centres de la main-d'oeuvre du Canada et les bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada, (vous pouvez y annexer un curriculum vitae) doivent être envoyées au plus tard le 3 SEPTEMBRE 1974 au :

GROUPE E.S.
CADRES SOCIO-ÉCONOMIQUES
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TOUR "A", PLACE DE VILLE
OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE

ÉCONOMISTE

Direction de la politique du pétrole

Référence : 74–430–51 (70)

Trois postes sont vacants; tous les trois ont trait à l'étude permanente des besoins du Canada en pétrole, effectuée en tenant particulièrement compte des questions de politiques. Tous entraînent une étroite surveillance des opérations qui touchent le pétrole et l'analyse des aspects importants de ces opérations à court et à long terme; tous comportent l'exécution de travaux réguliers découlant des responsabilités de l'Office en ce qui touche les demandes qui lui sont faites. Un poste subalterne est également libre: ce poste comporte des études de la situation internationale qui portent surtout sur le prix mondial du pétrole, les politiques et les coûts connexes.

Les candidats à ces postes doivent posséder des connaissances solides et étendues en ce qui a trait à l'industrie du pétrole. Deux des postes supérieurs portent sur le pétrole brut et ses équivalents; une expérience pertinente des pipelines ou des approvisionnements en pétrole au Canada est hautement souhaitable. L'autre poste supérieur demande de l'expérience dans l'approvisionnement, le raffinage et la mise en marché au Canada. Pour le poste subalterne, une certaine expérience acquise dans une compagnie de pétrole serait un atout.

STATISTIQUE CANADA

COORDONNATEUR, SYSTÈMES ET DÉVELOPPEMENT

Division du Commerce et des Services

Référence : 74–430–52 (70)

Le coordonnateur doit formuler, recommander et effectuer des études visant à évaluer le rendement des systèmes opérationnels actuels de la Division; diriger, contrôler et exécuter les plans, l'élaboration et la mise en application de systèmes nouveaux et rectifiés de traitement des données; coordonner les activités relatives au traitement des données à l'extérieur de la Division; agir en qualité de point de contact pour la diffusion des données.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

GESTION DE PROJETS

Division des comparaisons inter-sociétés

Référence : 74–430–53 (70)

Le candidat heureux doit aider les sociétés individuelles à mesurer leur productivité et leur rentabilité au regard de celles de leurs concurrents, voir en quoi celles-ci diffèrent et comment elles peuvent être améliorées, par l'utilisation de techniques appropriées du quotient; préparer des rapports analytiques confidentiels pour chaque société participante; aider à la direction et au développement du programme de comparaison et faire des recommandations au Ministère quant au perfectionnement des politiques industrielles. Les candidats doivent posséder une bonne connaissance des procédures de comptabilité; ils doivent également posséder une expérience pertinente et des notions en analyse financière.

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

AGENT PRINCIPAL DES OPÉRATIONS

Ressources énergétiques

Référence : 74–430–54 (70)

L'agent principal des opérations doit planifier et réaliser des études de recherche économique et sociale sur la production d'énergie dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon; analyser et évaluer les programmes actuels ou éventuels de production d'énergie, afin d'en déterminer l'applicabilité dans les conditions socio-économiques actuelles; étudier et évaluer les textes législatifs et les règlements portant sur la production d'énergie dans le Nord; et effectuer des recherches, à titre de membre de comités et de groupes interministériels.

Il est essentiel d'avoir des antécédents professionnels dans le domaine des ressources en énergie.

MINISTÈRE DES COMMUNICATIONS

CHEF, SOCIÉTÉS

Division des Sociétés et affaires financières

Référence : 74–430–55 (70)

Le Chef des sociétés doit analyser la structure économique et financière de l'industrie canadienne des télécommunications; faire des enquêtes et des rapports sur la structure des sociétés dans l'industrie; élaborer et mettre en oeuvre une structure servant à l'analyse économique et financière de l'activité industrielle; mettre en application des systèmes d'information destinés à la gestion, à l'usage des sociétés de télécommunications de la Couronne; prendre part à des analyses quantitatives qui relèvent de la Direction des télécommunications nationales; et agir à titre consultatif auprès de hauts fonctionnaires.

Le candidat doit être au courant de la nature des problèmes qui se posent à l'industrie de ceux qui exigent de gros capitaux, du point de vue du financement, de la politique en matière d'investissement, des techniques de mise en marché et de fixation des prix ainsi que de la structure des marchés financiers et des opérations qui y sont effectuées.

ON DEMANDE

COMMIS AVEC EXPÉRIENCE

boutique de robes pour dames
S'adresser à : Belle Rykiss Ltd.
426, av. Graham, Winnipeg, Man. R3C 0L8

ON DEMANDE

LA CORPORATION D'ASSURANCE-RÉCOLTE DU MANITOBA, BUREAU DE ST-PIERRE,
est à la recherche d'une

COMMIS DACTYLO

Doit pouvoir taper 40 à 45 mots à la minute.
Salaire initial de $365.00 par mois.
Entrée en fonction vers le 3 septembre 1974.
Les demandes seront reçues jusqu'au 27 août 1974.
La candidate doit avoir de l'aptitude pour les chiffres et doit pouvoir rencontrer le public comme une réceptionniste.
S'adresser par écrit à:
The Manitoba Crop Insurance Corporation,
886, rue St. James,
Winnipeg, Manitoba R3G 3J7.

ON DEMANDE

COMPTABLE

RESPONSABILITES:

Devra s'assurer du fonctionnement complet de la comptabilité de la Division Scolaire, y compris la surveillance du personnel de la comptabilité, la préparation des états financiers, la préparation du budget et autres fonctions connexes.

QUALIFICATIONS:

- Avoir plusieurs années de formation conventionnelle en vue d'un degré reconnu en comptabilité.
- Savoir s'exprimer avec facilité en français et en anglais.
- Avoir de l'expérience dans un système scolaire au Manitoba.
- Posséder de l'initiative, de l'ambition, et être orienté au système.

Des demandes par écrit, donnant un résumé des qualifications, de l'expérience et du salaire désiré devront être reçues par le soussigné pas plus tard que le 26 août 1974.

Roméo N. Verrier, Contrôleur,
Division Scolaire de St-Boniface No 4
C.P. 99.
St-Boniface, Manitoba

à louer

Logis de 3 pièces. Poêle et réfrigérateur inclus. Entrée et salle de bain privées. Place de stationnement. Près autobus. Libre: 1er septembre. Composer : 233-3243.
21-244-22 C

Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses. Aussi, une garçonnière. Libre: 1er septembre. Composer : 247-6985.
16-198-JNO

Parc Windsor. Logis de 1 chambre à coucher. Stationnement gratuit. Facilités de lavage et toutes les utilités publiques payées excepté le téléphone. Bon service d'autobus. Possession immédiate. Appelez John: 334-2873.
20-234-JNO

Grande maison de 4 chambres à coucher. Garage. Cour et jardin. Près école. Disponible le 1er septembre. Composer: 247-3192, ou s'adresser à Jacques Trudel, St-Jean-Baptiste, Man.
21-248-22 C

Rue Horace. Appartement de 1 chambre à coucher. Poêle, réfrigérateur, stationnement et entrée privée. Possession: 1er septembre. Composer: 247-6407 après 5 heures.
21-250-21 C

Rue De La Morénie. Logis de 3 pièces complètement meublé. Libre immédiatement. Composer: 233-5874.
21-251-JNO

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233 3889.
16-197-JNO

personnel

Désire prendre soin de personne âgée ou enfants. Chambre et pension plus salaire. Composer : 247-8023.
21-247-21 C

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
.12-155-JNO

à vendre

Pour acquitter la succession de M. et Mme Sinaïs Desrochers. Bungalow neuf: 28 x 26, d'un étage, avec garage simple. Situé sur un lot double dans le village de Somerset, Man. Grande cuisine avec grande espace pour les repas et beaucoup d'armoires en acajou avec vaisselier encastré. Tapis au salon. Revêtement de plancher "cushion floors". Grande chambre d'utilités. Chauffage électrique.

Pour plus de renseignements contactez

URBEN DESROCHERS – Tél.: 535-2140 ou
CELESTE DESROCHERS – Tél.: 535-2125
ou s'adresser à: C.P. 116, Mariapolis, Man.

St-Boniface. Maison de revenu de 3 étages. 3 logis complètement privés. Poêle, réfrigérateur et draperies inclus dans chaque logis. Sous-sol à la grandeur. Chauffage au gas. Prix: $30,000. S'adresser à Edmond Lambert, 508, Ritchot. Tél. : 247-8432.
21-245-21 P

MIEL FRAIS – Apportez vos propres contenants et économisez. 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. Giguere Honey Farm, 60, boul, Paul, St. Germain Post Office, Man. Tél.: 256-1644.
20-237-JNO

Rue Langevin. Pour cause de santé. Maison de 2 logis. Composer: 233-6246.
21-249-JNO

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

agents d'immeubles



Larry Rochon
Tél.: 582-2321 Rés.: 247-6232

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Tél. : 284-5390

RUE DOLLARD
Maison de 5 pièces en très bon état. Tapis mur à mur. Salle de bain en couleur. Chauffage au gaz. Poêle et réfrigérateur inclus. Garage. Hypothèque de $8,500 à 8 3/4 p.c. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire. Possession immédiate. Appelez Pierre Pineau au 256-6000.

BEL-AIR REALTY LTD. 2-288 Marion



ST-VITAL $23,900
Bungalow sur un lot de 90 x 120. Une solide et très jolie maison, 2 chambres à coucher, troisième chambre à la cave. Garage double. Il faut le voir pour croire, une véritable aubaine. Venez comparer. Avec $2,000 vous pouvez déménager immédiatement.

HERVÉ DANSEREAU 247-8851 — 222-5808

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

108, rue Champlain

PRES HOLY CROSS 4 CH. A COUCHER
Cette maison bien entretenue sollicite votre visite. Elle comprend une salle à manger très claire, une magnifique salle de récréation et une salle de bain supplémentaire.

Ken DEMARE 269-7083
Geo. DEMARE 247-3079
BUREAU 247-7604

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

BOUL. PROVENCHER
Immeuble. Construction en brique. Superficie de chaque plancher: 1,600 pieds plus voûte de 10' x 14'. Bureau et logis de 5 pièces au 2e. Sous-sol fini. 4 plomberies. Terrain de 66' x 120'. Stationnement pour 12 voitures. Idéal pour entreprise.

RUE AULNEAU
Bungalow de 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol partiel. Jolie cour. Garage. Poêle, réfrigérateur, lessiveuse et draperies. Prix: $16,000.

Trois lots. Deux de 100' x 180' et un de 120' x 180'

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

PARK REALTY LTD.

Larry Rochon

Tél. : 582-2321 Rés. : 247-6232

DANS LE BEAU SOUTHDALE
Bungalow côte à côte de 2 chambres à coucher. Draperies dans salon, réfrigérateur, poêle, laveuse et sécheuse automatiques inclus. Sous-sol complet. Situé sur un lot de 140 pieds. Près école et magasins. $26,400.

REGION DE L'HOPITAL ST-BONIFACE
Vient d'être "listed". Maison de famille ou de revenu de 2 étages. Bonne fournaise; brochage, et plomberie à chaque étage. Poêle inclus. Sous-sol complet. Seulement $13,500.

CANADA PERMANENT TRUST REAL ESTATE

232, rue Sherbrook

ST-NORBERT
Bungalow de style "ranch". 1,400 pieds carrés. 4 chambres à coucher. Chambre supplémentaire au soubassement. Lot boisé. Prix très raisonnable.

ST-BONIFACE
Magasin d'épiceries et viandes, avec bâtiment et logis de 5 pièces. Chiffre d'affaires d'environ $165,000. Prix très raisonnable. Vendeur considérerait échange sur maison de ville.

CH. AVALON ST-VITAL
Bungalow de style "ranch" de 1 an. 3 chambres à coucher. Tapis mur à mur. Un petit palais.

Pour plus de renseignements, appelez
A.-J. DESAULNIERS : 774-2483 ou 233-5874

DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél.: 347-5298 ou 347-5546



VILLAGE TRES PROGRESSIF à l'ouest du Manitoba. Magasin général de 40 x 80. 10 ans. En blocs de ciment. Chauffé au gas. Tout l'équipement est moderne. Fruits, légumes, viandes, produits laitiers. Chiffre d'affaires de $200,000 par année. La compétition et le crédit sont pratiquement nuls. Bon prix et bon terme. Disponible.

ST-MALO – Partie sud du village. Maison rénovée. Service des égouts. 9 1/2 acres. Ce terrain est idéal pour être subdivisé.

A VENDRE A ST-PIERRE – Dans bonne localité. Bâtisse presque neuve. Peut être convertie en résidence. $10,000.

ST-MALO – Deux maisons modernes. Localité idéale. Meilleure offre acceptée.

PETITES ET GRANDES FERMES pour la culture et laitières. Lots de village sur rivière. Prix raisonnables.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures

ACTION SERVICE SATISFACTION



PARC WINDSOR
Près de la paroisse Sts-Martyrs et de l'école Lacerte. Grand "Split-level" de 3 chambres à coucher, salle à manger et salle de récréation.



ST-BONIFACE
Bungalow spacieux de 2 chambres à coucher. Prix intéressant.

MARION

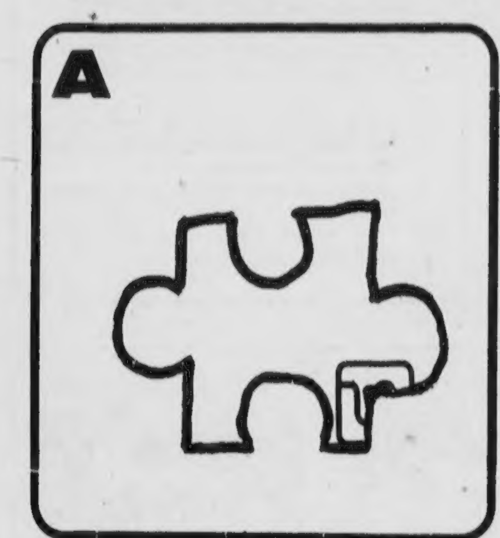
REALTY – TEL.: 247-9841

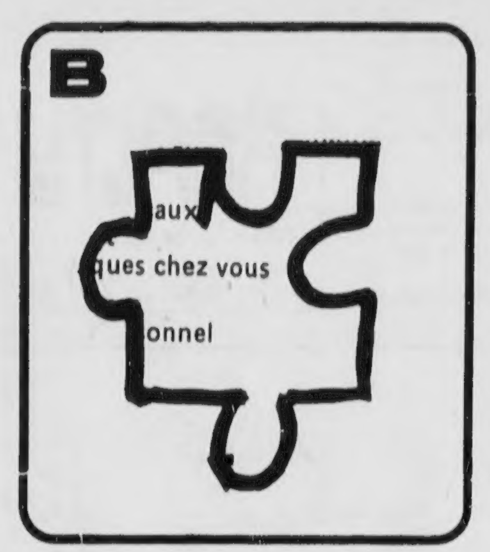
Maurice PELOQUIN – Rés.: 247-7830
Aurèle LEMOINE – Rés.: 256-3091
Gilles ST-AMANT – Rés.: 233-5080

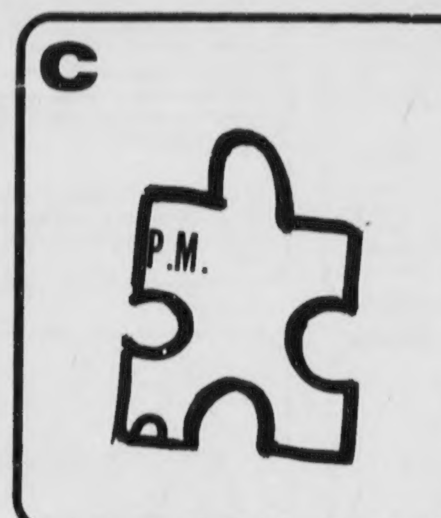
composez 247-4823

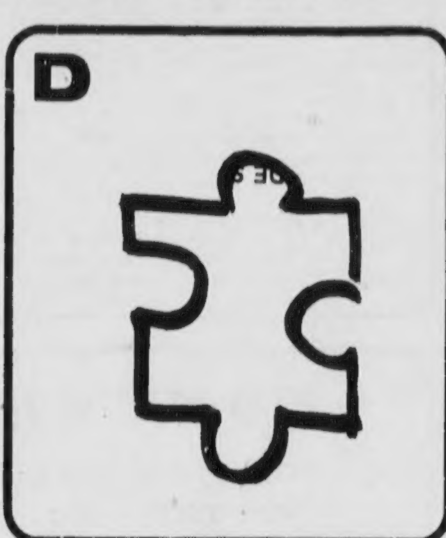
TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.

DEMÊLEZ LES ANNONCES GAGNEZ JUSQU'À MILLE DOLLARS



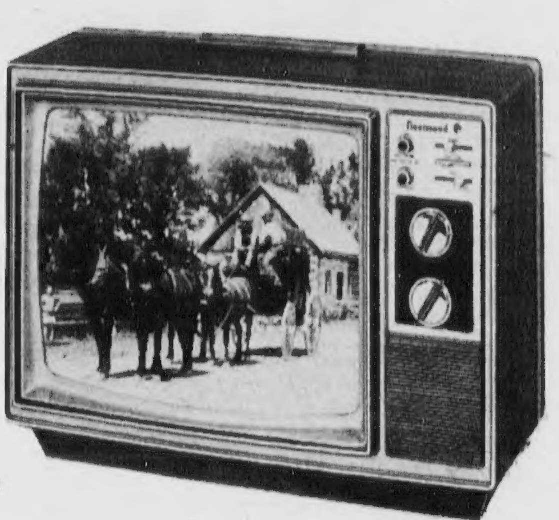






Identifiez les annonces auxquelles ces morceaux de puzzle correspondent.
Inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous
et gagnez $100.00 en bons d'achats des commerçants participants

En plus vous pouvez gagner un téléviseur couleur, 18 pouces, à la fin du concours.



GRACIEUSETÉ DU CONCESSIONNAIRE

FLEETWOOD

EMILE ELECTRONICS

(Emile Touchette)

Tél.: 883-2100 St-Adolphe, Man.

VOICI LES RÉPONSES DU CONCOURS MILLE-MÈLE
du 7 août 1974 (No 7)

RÉP. A: Brodeur Frères Ltée
RÉP. B: Roger Mousseau Realty
RÉP. C: GNR Sportsland Centre Ltd.
RÉP. D: DeGagné Motors

Félicitations à MME ROBERT LABOSSIÈRE
de St-Léon, Manitoba
qui gagne $100.00 en bons d'achat.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

1 – LA LIBERTE publiera chaque semaine à partir du 26 juin, pour une période de 10 semaines consécutives, quatre sections d'annonces, genre puzzle, qu'il faudra identifier.

2 – Lorsque vous aurez identifié les annonces genre puzzle, inscrivez vos réponses sur le coupon ci-dessous.

3 – Mettez le tout dans une enveloppe affranchie d'un timbre de 8¢. Envoyez à

CONCOURS "MILLE MELE"
C.P. 96
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

Tout courrier mal affranchi sera refusé

4 – Chaque semaine, et ce pour 10 semaines consécutives, toutes les entrées qui nous seront parvenues avant le vendredi midi de la semaine suivante (vous avez donc une semaine pour faire vos entrées) seront éligibles pour le tirage de bons d'achats d'une valeur de $100.00 qui seront honorés par les commerçants participants.

5 – Vous pouvez participer au tirage autant de fois que vous le voulez. Toutefois seuls les coupons-réponses de LA LIBERTE seront acceptés.

6 – Inclure un seul coupon par enveloppe.

7 – Un téléviseur portatif couleur, 18 pouces, sera tiré au sort parmi toutes les bonnes entrées à la fin du concours au début de septembre 1974.

8 – Toute contestation sera soumise au conseil d'administration de "PRESSE OUEST LTEE" et la décision du conseil sera définitive.

N.B. – Les employés du journal et leur famille immédiate ne sont pas éligibles à ce concours.

LA LIBERTÉ

CONCOURS MILLE-MÊLE 9

RÉPONSE A ....
RÉPONSE B ....
RÉPONSE C ....
RÉPONSE D ....

EN LETTRES MOULÉES, S.V.P.

NOM : ....
ADRESSE : ....
....
No DE TÉLÉPHONE : ....